

VOYAGE



au cœur de la Police des Postes Frontières



La police cynotechnique hier et de nos jours

La police des postes frontières.. acteur clé et vecteur de développement

La mondialisation des échanges, le développement des moyens de transport, ainsi que l'accroissement de la mobilité des personnes et des biens, ont systématiquement généré de nouvelles formes de criminalité, qui prennent pour cible les moyens de transport et les infrastructures connexes. Ceci a radicalement révolutionné le mode de gouvernance des frontières, qui a replacé les contrôles et les mesures de sûreté au centre des priorités des Etats. Les secteurs aérien et maritime, étant des créateurs d'opportunités d'emplois et de richesses, toute entrave à la sûreté peut générer des répercussions négatives, voire désastreuses sur le plan économique, social, médiatique et aussi sur l'image du pays.

La frontière, marque de souveraineté et première ligne de défense contre toute menace pouvant compromettre la sécurité de l'Etat et sa population, obéit désormais à des normes et des standards internationaux de gestion, de sûreté et de sécurité des plus stricts, autour de trois composantes clés : l'individu et ses biens, le moyen de transport et l'infrastructure connexe. Le défi majeur à réussir, est de trouver le juste équilibre entre deux dyades : la fluidité et la sécurité.

En effet, les individus, qu'ils soient passagers, utilisateurs ou professionnels ont un droit fondamental, celui d'être transportés en toute sécurité et d'être protégés contre toute atteinte à sa personne ou toute menace. C'est une mission régaliennne de l'Etat par excellence, incarnée par plusieurs acteurs, dont la Police des postes frontières, faisant d'elle un

acteur essentiel et un vecteur de développement et de progrès.

Pour réussir cette équation, pour le moins complexe, les Etats misent de plus en plus sur la coopération internationale et surtout la technologie, afin d'être en mesure de simplifier les procédures de contrôle, gagner en fluidité et offrir une expérience « voyage » sûre, sécurisée, agréable et ergonomique. Véhicules de patrouille sans pilote, e-gates, biométrie, équipements sophistiqués de détection, robotique, etc., un essor technologique impressionnant, vers des frontières intelligentes.

La police des frontières, ce corps de contrôle qui se trouve au coeur même de la gestion des frontières, prend en charge l'ensemble des missions d'application de la réglementation régissant la circulation transfrontalière, ainsi que la lutte contre la criminalité et les trafics en tous genres, dont le terrorisme. D'ailleurs, -chiffres à l'appui-, les saisies de produits prohibés au niveau des portes d'entrée terrestres, aériennes et maritimes, ainsi que le



La police des frontières, ce corps de contrôle qui se trouve au coeur même de la gestion des frontières, prend en charge l'ensemble des missions d'application de la réglementation régissant la circulation transfrontalière, ainsi que la lutte contre la criminalité et les trafics en tous genres, dont le terrorisme.

nombre de personnes interpellées, montrent combien est crucial et stratégique, le travail effectué par cette police spécialisée.

La police des frontières se trouve alors, dans l'obligation de relever les challenges et d'adapter en continu ses modes d'action et de gestion, en fonction des flux et des événements, tout en gardant l'œil bien ouvert et en scrutant toute menace ou danger pouvant survenir.

Dans cet esprit, la DGSN a engagé un grand projet de modernisation du travail de ses services au niveau des postes frontières, tant au niveau structurel et organisationnel, que logistique et technologique. C'est ainsi que la DGSN a procédé à la réorganisation de ses services au niveau des postes frontières en adaptant la structure à l'importance des flux. Bien consciente de l'importance de la dimension humaine, la DGSN veille sans cesse à la qualification de ses fonctionnaires et à leur perfectionnement continu, car ils sont au cœur du système de gestion des postes frontières, en particulier la sûreté, gage de confiance.

Aussi et dans un souci permanent d'efficacité et d'efficience, un manuel de procédures étoffé, regroupant toutes les situations professionnelles et édictant la conduite à tenir a été élaboré, et un système intégré de gestion informatisée des postes frontières a été déployé, une solution technologique «*tout en un*», permettant de faciliter les procédures et de gagner en fluidité.

Marhaba-2022..

plus qu'une opération de transit, une initiative avec une dimension humaine et citoyenne

S'il y a un événement en particulier pour lequel la police des postes frontières met les bouchées doubles, c'est bel et bien l'Opération «*Marhaba*».

Une opération qui revêt une symbolique toute particulière et qui jouit de la Haute sollicitude de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, à l'égard des Marocains du Monde.

«*Marhaba*» ou bienvenue, un mot courant certes, très utilisé dans la vie de tous les jours entre les Hommes, qui fait du bien de l'entendre, et comme par magie crée une ambiance de sérénité et de bien-être. «*Marhaba*» est plus qu'une simple opération de transit, elle incarne tous les liens sacrés qui unissent les Marocains du Monde à la mère patrie et traduit leur fort attachement à ses constantes immuables. Une initiative unique pour un événement unique au Monde, traduisant une vision Royale éclairée et humaine pour ces Marocains, auxquels d'ailleurs une journée nationale a été spécialement dédiée, le 10 août de chaque année.

Acteur central de l'Opération «*Marhaba*», et dans une parfaite synergie avec l'ensemble des départements impliqués dans cette Opération, la DGSN avec ses différentes composantes au niveau des postes frontières, comme à l'accoutumée, se mobilise de jour comme de nuit, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et ne ménage aucun effort, pour faciliter à nos chers ressortissants à l'Etranger le transit dans les meilleures conditions possibles avec le maximum de fluidité, pour retrouver leurs proches.

Soyons prêts à les accueillir comme il se doit, car nul ne peut remplacer une famille soudée, refuge irremplaçable de tout être égaré en quête de repos dans un monde plein d'hostilité, un vrai repos du «*guerrier*».



S'il y a un événement en particulier pour lequel la police des postes frontières met les bouchées doubles, c'est bel et bien l'Opération «*Marhaba*». Une Opération qui revêt une symbolique toute particulière pour le Maroc et qui jouit de la Haute sollicitude de *Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste*, à l'égard des Marocains du Monde.



Rédacteur en chef
Boubker SABIK

Responsable administrative
Amal BERKIA

Rédaction
- Boubker SABIK
- Amal BERKIA
- Rida CHBOUH

Responsable artistique
Hamid CHAFI

Photos
- Saad CHERRADI
- Najwa EZZAIR

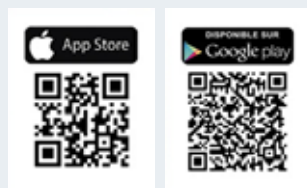
Tirage
2.000 exemplaires

Impression
Imprimerie Papeterie
EL FADILA

Dépôt légal : 2005/0010
ISSN : 1114-8349

Adresse
Revue de Police
N°3 Rue Chrarda,
quartier administratif
Takadoum - Rabat. BP 437

Téléphone : 0537636707
Fax : 0537651503
E-mail :
revuedepolice@dgsn.gov.ma



PRÉAMBULE 06

LA SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES.. UN ENJEU STRATÉGIQUE ET UN DÉFI MONDIAL

Les postes frontières terrestres, maritimes et aériens, en tant que points d'entrée au territoire, constituent l'une des manifestations de souveraineté des États, et l'opérateur de ce fait, un espace majeur en termes de production collective des nations, surtout, lorsqu'il s'agit de contrôler les personnes et des biens, tout en veillant à l'ordre et à la sécurité des citoyens, surtout dans les périodes de crise. Aussi, pour ne pas laisser à la discrétion des individus, les personnes qui traversent les frontières, il est nécessaire de mettre en place une stratégie opérationnelle et innovante, qui vise à améliorer la mobilité des personnes et des biens, à garantir l'ordre et la sécurité des citoyens, et à assurer la sûreté et la sécurité des frontières, tout en veillant à l'ordre et à la sécurité des citoyens, surtout dans les périodes de crise. Aussi, pour ne pas laisser à la discrétion des individus, les personnes qui traversent les frontières, il est nécessaire de mettre en place une stratégie opérationnelle et innovante, qui vise à améliorer la mobilité des personnes et des biens, à garantir l'ordre et la sécurité des citoyens, et à assurer la sûreté et la sécurité des frontières, tout en veillant à l'ordre et à la sécurité des citoyens, surtout dans les périodes de crise.

32

Tanger Med est le fruit de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste

M. Hassan ABKARI
Le Directeur Général de TMDA, Tanger Med Port Authority

M. Hassan ABKARI a rejoint le groupe Tanger Med en 2009. Il occupe actuellement le poste de Directeur Général de Tanger Med Port Authority, après avoir exercé précédemment l'responsabilité de Directeur Général de Tanger Med Port Authority. M. Hassan ABKARI est titulaire d'un doctorat en Mathématiques Appliquées ainsi qu'un Diplôme d'Études Supérieures (DES) en Administration des Affaires. M. ABKARI a occupé plusieurs postes de management dans le domaine de la construction portuaire à l'international. Ses expériences professionnelles sont notamment : Directeur Général de Tanger Med Port Authority, Directeur Général adjoint et de Directeur des ports passagers et croisières au sein du groupe Tanger Med. M. ABKARI est marié et père de trois enfants.

39

Entretien avec M. Mohamed HAMMOUCHI, Préfet de Police, chef de District de police du Port maritime Tanger Med

M. Mohamed HAMMOUCHI a rejoint la DGSN en 1988. Après la formation initiale, il est affecté à la police judiciaire, puis à la police administrative, puis à la police de proximité. M. Mohamed HAMMOUCHI est titulaire d'un doctorat en Sciences Juridiques et d'un Diplôme d'Études Supérieures (DES) en Administration des Affaires. M. HAMMOUCHI a occupé plusieurs postes de management dans le domaine de la police judiciaire et administrative. Ses expériences professionnelles sont notamment : Préfet de Police, chef de District de police du Port maritime Tanger Med, chef de service administratif de la police judiciaire à la DGSN, chef de service administratif de la police administrative à la DGSN, chef de service administratif de la police de proximité à la DGSN. M. HAMMOUCHI est marié et père de trois enfants.

06 Prémabule
La sûreté et sécurité des frontières.. un enjeu stratégique et un défi mondial

10 Spécial
La sécurité des postes frontières au niveau national.. une stratégie globale et multidimensionnelle

18 La DGSN.. maillon essentiel de la gestion des postes frontières
Entretien avec le Contrôleur Général **Abdessamad EL AFFAS**, chef de la Division de la Police des Postes Frontières à la DGSN

30 Le Port maritime de Tanger Med..
une vision Royale et un rayonnement international
Entretien avec **M. Hassan ABKARI**, Directeur Général de Tanger Med Port Authority

36 Le District du Port maritime de Tanger Med..
rempart contre la criminalité transnationale et garant de la libre circulation des personnes et des biens
Entretien avec **M. Mohamed HAMMOUCHI**, Préfet de Police, chef du District de police du Port maritime de Tanger Med

48 Le Commissariat Spécial du Port aérien Nador-El Aroui..
au service des Marocains Résidant à l'Étranger
Entretien avec le Commissaire de Police **Zakaria BOUKHIMA**, chef du Commissariat Spécial au port aérien International Nador-El Aroui

58 ZOOM
Les policiers navigants.. quand proximité rime avec sécurité et fluidité

62 Portrait
La police des frontières au féminin
Portrait d'une policière, qui a une passion farouche pour les «PF»..une vraie profiler

66 Éclairage
La technologie.. un pan essentiel de la sûreté des postes frontières

18

Entretien avec le Contrôleur Général Abdessamad EL AFFAS, chef de la Division de la Police des Postes Frontières à la DGSN

LA DGSN.. maillon essentiel de la gestion des postes frontières

62

Portrait La police des frontières au féminin
Portrait d'une policière, qui a une passion farouche pour les «PF»..une vraie profiler

Kamar OURIAGHLI, Brigadier de Police et Gachebère au District de Police du Port maritime Tanger Med



LA SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES.. UN ENJEU STRATÉGIQUE ET UN DÉFI MONDIAL

Les postes frontières terrestres, maritimes et aériens, en tant que points d'entrée au territoire, constituent l'une des manifestations de souveraineté des Etats, et représentent de ce fait, un enjeu majeur en termes de protection contre les menaces de toutes sortes, moyennant le contrôle des flux des personnes et des biens, tout en veillant à trouver le juste équilibre entre deux impératifs: sécurité et fluidité.

Il s'agit d'une mission régaliennne de l'Etat, celle de protéger son territoire et ses citoyens contre toute menace extérieure quel que soit sa nature, sanitaire, sécuritaire, économique, etc.

En effet, compte tenu de la croissance économique, plus que jamais tributaire de la mobilité des personnes et des biens, il paraît impératif pour les Etats d'assurer la sécurité de ces flux, tout en faisant front aux menaces émergentes, telles que le trafic illicite avec ses multiples déclinaisons, la traite des êtres humains, la migration irrégulière, etc., des menaces interconnectées, qui transcendent les frontières et génèrent d'autres formes de crimes transnationaux,

dont le terrorisme de toutes natures. Détecter et interdire le passage d'une personne non désirée ou malveillante qui pénétrerait dans le pays ou de toutes matières ou produits prohibés qui risqueraient de mettre en danger la sécurité de l'Etat et la santé des citoyens, devient dès lors une priorité. Aucun pays ne voudrait voir sa sécurité compromise, ni celle de ses citoyens, ni sa réputation, ni même que le pays ne devienne une terre d'asile ou un «safe haven» pour les organisations criminelles et terroristes.

Dans cet esprit, les Etats ont mis en place un cadre juridique exigeant en matière de sûreté, ainsi que des stratégies de gestion et de sécurité des postes frontières, visant notamment à mettre en place une architecture organisationnelle adaptée, couplée à la dynamisation du renseignement et au déploiement de moyens de contrôle et de surveillance appropriés, en plus de l'institutionnalisation de mécanismes de coordination nationale et de coopération internationale, et ce, dans l'objectif d'assurer la régulation de ces flux, tout en veillant à la protection de l'Etat et de ses intérêts vitaux.

La sûreté et sécurité des frontières.. une priorité mondiale et un pan essentiel de la stratégie de lutte contre le crime transnational et le terrorisme

Les attentats du World Trade Center, survenus le 11 septembre 2001, ont littéralement bouleversé l'ordre mondial et ont attiré l'attention internationale sur une nouvelle forme de menace, celle qui prend pour cible le transport aérien et maritime, ainsi que les installations connexes. Une nouvelle page dans l'histoire de la sûreté des réseaux de transport et des installations portuaires et aéroportuaires est ouverte et qui requiert une attention toute particulière. Il est devenu alors impératif de standardiser les mesures de sûreté des réseaux de transport et des installations portuaires et aéroportuaires, qui sont devenues des installations hautement sensibles et névralgiques. Depuis, la sûreté des frontières s'est trouvée désormais inscrite au rang des priorités, en tant que pan essentiel des efforts mondiaux de lutte contre le crime transnational et le terrorisme.

La gestion et la sûreté des postes frontières et des transports internationaux répondent désormais à des normes et des procédures standardisées et contraignantes, qui doivent être mises en œuvre par l'ensemble des Etats. Et pour cause! Les connexions entre crime organisé, trafic de drogues, traite d'êtres humains, blanchiment d'argent etc. et terrorisme sont clairement établies. En effet, les bénéfices générés par le crime peuvent servir à financer des activités terroristes. En outre, il faut bien avouer que le pire des scénarios qui puisse hanter un Etat de nos jours, est sans nul doute l'attaque ou le détournement d'un aéronef ou d'un navire, ou la prise pour cible d'une installation portuaire ou aéroportuaire par une organisation terroriste, ou même une cyberattaque des systèmes et des appareils de navigation, compte tenu des répercussions négatives, sur le plan humain, économique et médiatique.

Si des organes dédiés à la gestion et à la sé-

curité du secteur aérien (OACI) et maritime (OMI), ont été mis en place depuis les années 90, ce n'est qu'après les attentats de 2001 qu'une dynamique internationale a été enclenchée, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, pour mettre à jour et renforcer le cadre juridique international régissant la sûreté aérienne et maritime.

Depuis, les initiatives se sont multipliées et des normes et des procédures de plus en plus strictes ont été établies, pour servir de base aux Etats, dans l'objectif de renforcer les mesures de sûreté et de sécurité des frontières, des réseaux de transport et des installations portuaires et aéroportuaires. Plusieurs résolutions relatives aux menaces sur la sécurité des transports internationaux ont été aussi adoptées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, de concert avec l'OACI et l'OMI, exhortant les Etats parties à renforcer les mécanismes de contrôle, de sécurité et de coordination, pour lutter contre toutes les formes de terrorisme, y compris celles touchant à la sûreté aérienne et maritime. L'on cite à titre d'exemple la Résolution 1373 (2001) qui appelle les Etats à renforcer les mécanismes de contrôle aux frontières, en particulier pour faire face aux flux de terroristes étrangers, ou la Résolution récente 2309 (2016), intitulée «*Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme : Sécurité aérienne*», pour le renforcement de la mise en œuvre des pratiques et standards (SARPs) recommandés par l'OACI.

Des standards qui se trouvent à chaque fois renforcés par la survenance de nouveaux incidents ou de nouveaux modes opératoires, et qui incitent de surcroît les Etats à les mettre en application, comme par exemple la menace interne, par le renforcement des mesures de contrôle du personnel ou l'accès aux zones d'accès réglementé ou restreint.

Chaque année, des conférences de haut niveau sont organisées et font office de plateformes de partage des bonnes pratiques pour l'établissement de nouvelles recommandations sur la base de l'analyse des risques et des menaces pouvant peser sur les passagers, les marchandises, les aéronefs et navires, ainsi que sur les installations portuaires et aéroportuaires.



L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale «OACI», instituée en vertu de la Convention de Chicago, sur l'aviation civile internationale, a été signée le 07 décembre 1944 à Chicago et compte 193 Etats parties dont le Maroc, qui y a adhéré en 1956. Cette agence spécialisée des Nations Unies est chargée de définir des normes et recommandations en matière de sûreté aérienne, que les Etats membres doivent transcrire dans leur droit national et mettre en œuvre. Depuis, cette convention a fait l'objet de plusieurs révisions et sa neuvième édition comporte quatorze amendements.

L'organisation Maritime Internationale «OMI» est aussi une institution spécialisée des Nations Unies, créée en 1958, mandatée pour l'établissement d'un cadre réglementaire et des normes de sécurité et de sûreté des transports maritimes internationaux et de prévenir la pollution des mers par les navires. Elle compte 174 Etats membres, dont le Maroc qui y a adhéré en 1962.



Sûreté « security » versus sécurité « safety »

Au niveau de la terminologie internationale reconnue, la sûreté «security» fait référence aux actions destinées à prévenir et à lutter contre les actes intentionnels ou malveillants visant un navire, un avion, l'équipage et les passagers, ou les installations portuaires et aéroportuaires. Quant à la sécurité «safety», elle désigne les actions destinées à prévenir et à lutter contre les risques et sinistres occasionnés par des catastrophes naturelles ou des accidents techniques ou humains.

La sûreté et la sécurité des frontières..

un référentiel juridique international et un enjeu de développement durable

La sûreté et la sécurité des frontières sont régies par un référentiel juridique international, dont le plus important est sans nul doute, pour le volet de la sûreté maritime, le Code International pour la Sûreté des navires et des installations portuaires, connu sous l'acronyme du Code « ISPS », adopté en 2002 et institué par la Convention internationale « SOLAS » de 1974, pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. Le Code « ISPS » constitue la pierre angulaire de la sûreté maritime et portuaire. Il s'agit d'un guide référentiel qui édicte les normes et les procédures d'organisation de la sûreté, l'établissement des plans de sûreté en fonction des niveaux préétablis par ledit Code, les zones d'accès restreint et les habilitations du personnel, les missions d'inspection-filtrage, la documentation nécessaire, la formation des différents acteurs, l'évaluation, etc. Les Etats sont tenus de s'y conformer et d'adapter leur cadre juridique et leur organisation pour répondre à ses exigences.

Quant au volet de la sûreté de l'aviation civile et aéroportuaire, le cadre réglementaire international et les normes et pratiques qui en découlent, sont établis par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale « OACI ». Des programmes d'audits internationaux sont régulièrement menés, afin de vérifier la conformité des normes mises en place avec le référentiel international et de formuler le cas échéant, des actions correctives. C'est un gage international de confiance.

De même, l'ONU a inscrit la sûreté et la sécurité des frontières dans le cadre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. En effet, une gestion efficace des frontières contribuera à faciliter et améliorer la mo-



bilité, tout en renforçant les mécanismes et les actions de lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme, et en réduisant les mouvements transfrontaliers illicites des personnes et des biens (cibles 16.4 et 16.a).

La sécurité des frontières versus la sécurité des postes frontières

En dépit des conséquences de la mondialisation, notamment en ce qui concerne l'abolition des distances physiques entre les individus, les institutions et les organisations, les frontières dans leurs formes géographiques, spatiales et virtuelles deviennent de plus en plus essentielles pour mesurer le niveau de progrès des nations et leur capacité à maintenir et à faire perdurer ce progrès.

En outre, même pour les systèmes capitalistes ouverts sur l'économie du marché, l'État demeure le détenteur du monopole des moyens de mobilité, notamment transnationaux, surtout dans un contexte marqué par la croissance des menaces extérieures et la multiplication des tentatives d'influence externe, en plus des mouvements sociaux, et qui constituent aujourd'hui, tous réunis, une « réelle résistance » à tout ce qui a été réalisé pour instaurer un « monde sans frontières ».

Dans cette perspective globale, la fonction de sécurité des postes frontières des États, qui doit être distinguée de celle liée à la sécurité des frontières en tant que composante intégrante des missions des forces militaires tout au long des frontières terrestres, maritimes et aériennes, est devenue l'une des missions dévolues aux services de sécurité et des douanes, avec comme objectif principal, le renforcement des contrôles au niveau des frontières du pays, afin de s'assurer que l'entrée et la sortie du territoire national se font conformément à la réglementation en vigueur.

La sûreté et sécurité des frontières inscrites dans les objectifs de développement durable des Nations Unies

Cible
9.1

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.

Cible
10.7

Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées.

Cible
16.4

D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

Cible
16.a

Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.

Partant de cette logique, le Royaume du Maroc peut être classé comme un pays méditerranéen bénéficiant d'un positionnement stratégique à la croisée de la Mer Méditerranée et de l'Océan Atlantique, disposant ainsi, d'une variété de passages frontaliers variant entre terre, mer et air, ce qui en fait un point central au niveau mondial pour les mouvements des personnes, des marchandises et des biens, et un passage stratégique entre l'Europe et l'Afrique.

La police des frontières.. entre prévention, détection et investigation

La mondialisation des échanges et l'accroissement exponentiel du trafic transfrontalier, conjugués à l'émergence de nouvelles formes de criminalité qui menacent la sûreté et la sécurité des passagers et de la Nation toute entière, ont fait naître une police spécialisée et bien formée, chargée de protéger les citoyens dans leurs mobilités, ainsi que le pays contre toutes activités illicites, détecter toute menace et contrôler le flux des personnes, des biens et des marchandises. Une police qui ne cesse de s'adapter et d'évoluer face à une menace protéiforme qui ne cesse de muter.

La fonction de la police des frontières est confiée selon les pays, à des services de police ou à d'autres services de sécurité spécialisés. En outre, au sein de l'environnement frontalier, plusieurs acteurs se partagent la mission de sûreté et de sécurité, police ou gendarmerie, douanes, forces armées, compagnies de transport, gestionnaires des plateformes portuaires et aéroportuaires, entreprises de sécurité privée, etc. La coordination et la synergie d'action entre cette pluralité d'acteurs sont devenues d'emblée des impératifs du succès de toute stratégie de sûreté et sécurité des frontières. Grâce à cette coordination essentielle, une analyse globale et efficace des risques et des menaces qui pèsent sur les postes frontières est réalisée et qui sert de fondement pour mieux planifier et se préparer, chacun selon ses prérogatives, afin de prévenir et détecter toute menace et de répondre, le cas échéant, avec l'efficacité requise en cas de survenance d'un incident quelconque.

Compte tenu de cette menace, les postes frontières matérialisés physiquement par les ports, les aéroports et les autres points terrestres, ont été catégorisés comme étant des installations sensibles et ont été par conséquent, subdivisés en zones diverses, nécessitant chacune, des mesures de sûreté et de sécurité renforcées et adaptées au risque. En plus de la mission de sécurité générale dans les espaces publics de ces enceintes, inhérente à la sécurité périmétrique et aux missions de régulation des trafics, aux patrouilles et d'ordre public, les services de sécurité assurent de nouvelles missions et veillent donc sur un volet lié au respect des lois relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et à l'émigration et l'immigration, au contrôle de sûreté et à la lutte contre toutes les formes de criminalité. Des missions nécessitant des compétences



© 2022 DGSN

▲
L'unité
cynotechnique
de la DGSN..une
composante
importante
de la chaîne
de sûreté
des postes
frontières.
Une unité
d'un soutien
appréciable et
d'une grande
efficacité!

pointues, ainsi que des outils et des technologies adaptés. Une lourde responsabilité pour ces anges-gardiens qui ne doivent rien laisser passer, pour détecter tout comportement pouvant animer les suspicions et laissant présager toute tentative de dissimulation d'un fait ou d'une intention malveillante, ou tout objet ou produit prohibé dissimulé sur les personnes, dans leurs véhicules ou dans leurs bagages. Des missions effectuées par des policiers ou des services de sécurité privée habilités, selon les pays, au niveau des accès et des postes d'inspection-filtrage, qui procèdent à des contrôles permanents et minutieux.

En effet, les postes d'inspection-filtrage, qui matérialisent la limite qui sépare le milieu «commun» du milieu «stérile», sont des points fortement cruciaux et déterminants dans le schéma global de lutte contre toute menace pouvant peser sur les transports internationaux. Bien positionnés dans des endroits finement étudiés donnant accès à des zones stratégiques, les postes d'inspection-filtrage se voient de plus en plus équipés avec des technologies nouvelles, pour améliorer la détection d'objets illicites: drogues, armes, explosifs, etc. Des points de passage obligatoire pour toute personne, passager, employé ou personnel désirant accéder aux zones d'embarquement ou toute autre zone d'accès réglementé ou restreint, afin de vérifier l'identité, contrôler les documents de voyage, les badges d'accès, ainsi que tout bagage personnel. En effet, le retour d'expériences d'incidents passés dans diverses enceintes portuaires ou aéroportuaires dans le monde, a montré que la menace interne était à prendre sérieusement en compte, à cause de la plausibilité de radicalisation du personnel en interne.

Une autre spécialité policière vient étayer et appuyer ces missions de contrôle, la police cynotechnique. Une unité dotée de chiens renifleurs de drogues, de billets de banque et d'explosifs, qui patrouille sans cesse ou qui est déployée dans des situations particulières pour rechercher la présence éventuelle de ces produits prohibés dans les bagages ou dans les véhicules et camions traversant les postes frontières. Une unité d'un soutien appréciable et d'une grande efficacité.

En plus de ces missions de prévention et de détection, les services de police au niveau des postes frontières sont également investis de la mission d'investigations en cas de constatation d'une infraction quelconque ■

SPÉCIAL



**LA SÉCURITÉ DES POSTES
FRONTIÈRES AU NIVEAU NATIONAL
UNE STRATÉGIE GLOBALE
ET MULTIDIMENSIONNELLE**

Le Maroc..

un réseau intégré de postes frontières stratégiques

De par sa position géostratégique, en tant que porte d'entrée de l'Europe vers l'Afrique, partant du Déroit de Gibraltar au Nord et El Guerguarate au Sud, le Royaume du Maroc dispose d'un réseau intégré composé de 57 postes frontières stratégiques, terrestres, maritimes et aériens. Au centre du pays, le Royaume du Maroc dispose d'un ensemble intégré de ports de commerce et de plaisance, dont le port de plaisance à Rabat, Tanger, Agadir et Tétouan, qui sont des plateformes d'accueil de bateaux de plaisance de toutes tailles et de toutes catégories, en plus du port historique de Casablanca, qui représente la plateforme la plus ancienne et la plus dynamique en termes de commerce international au niveau du Continent Africain. De nouvelles plateformes sont en cours de réalisation, telles que le Port Dakhla Atlantique et Nador West Med, à l'image du Port Tanger Med, constituant ainsi des complexes portuaires et industriels intégrés, dotés de grandes capacités de manutention des conteneurs, associés à une plateforme industrielle. Au niveau de la zone Sud du Royaume, le poste terrestre El Guerguarate, constitue l'unique point de passage stratégique pour le mouvement des personnes et des biens en provenance des différents pays du monde vers la région de l'Afrique de l'Ouest, et riche de ses activités économiques et de ses mouvements commerciaux et financiers, dont le volume des échanges via ce poste terrestre a atteint en 2021, plus de 18.553 camions et plus de 05 milliards de dirhams de marchandises.

Dans le même ordre d'idées, le Royaume du Maroc dispose d'un réseau intégré et diversifié d'aéroports civils internationaux et nationaux, qui sont reliés entre eux et à l'étranger par un réseau de vols permanents, au premier rang desquels figurent l'aéroport de Marrakech-Menara et l'Aéroport International Mohammed V de Casablanca. Ce dernier est considéré comme un «hub international» reliant un réseau de vols entre la plupart des capitales africaines d'une part, et entre l'Europe, l'Amérique du Nord et du Sud et les pays du Moyen-Orient, d'autre part.

Au vu de tous ces facteurs géostratégiques relatifs à la diversité des postes frontières marocains et à leur connexion avec des espaces internationaux hautement sensibles, tels que les frontières extérieures de l'Union européenne, et les frontières de la Région sahélo-saharienne, qui se caractérise par une forte sensibilité sécuritaire compte tenu des menaces croissantes, ainsi que

Volume des échanges en 2021

18.553
Camions

Plus de 05 milliards de dirhams
de marchandises



Le police veille sur la sécurité du poste frontière terrestre El Guerguarate.. point stratégique et unique, reliant divers pays du Monde à l'Afrique.

par l'existence de liaisons aériennes directes reliant les capitales africaines et les pays de l'Amérique Latine via le Maroc, les pouvoirs publics du Maroc ont toujours veillé avec le plus grand soin à développer et accompagner la stratégie nationale de la sécurité des postes frontières, de manière à lui permettre de conforter sa place de partenaire fiable et de hub de liaisons internationales, qui répond aux normes internationales les plus strictes dans le domaine de la sécurité et la sûreté de la circulation des personnes et des biens au niveau international.



Au niveau de la zone Sud du Royaume, le poste terrestre El Guerguarate, constitue l'unique point de passage stratégique pour le mouvement des personnes et des biens en provenance des différents pays du monde vers la région de l'Afrique de l'Ouest.



La police des postes frontières.. un réseau intégré et diversifié de police au niveau de 57 postes frontières, répartis entre ports maritimes, aéroports civils internationaux et nationaux, et postes terrestres.



Les postes frontières.. une stratégie sécuritaire globale et évolutive

La gestion des postes frontières au niveau national vise à répondre de manière opérationnelle et rapide à un ensemble de besoins découlant de la nature de l'économie et de la géographie du Maroc, en tant que pays maghrébin et arabe, bénéficiant du statut de partenaire avancé de l'Union européenne et disposant d'une importante profondeur africaine, lui permettant d'assumer le statut d'investisseur majeur au sein du groupe économique pour les pays d'Afrique de l'Ouest.

L'économie marocaine repose sur quatre activités principales, à savoir l'agriculture, l'industrie manufacturière destinée à l'export vers l'Europe, en plus du secteur des services dans lequel le Maroc est compétitif au niveau régional et international avec une force puisée dans les capacités offertes par les zones franches économiques et les infrastructures dont il dispose à cet égard, en plus du secteur touristique fort d'un potentiel historique riche et d'importantes infrastructures, qui plaçant notre pays dans le top 10 mondial des destinations les plus attractives.

Sur le plan humain, la circulation des personnes à travers le Maroc tire bénéfice de deux facteurs principaux. Le premier est lié à la fluidité au niveau des postes frontières et à la diversité des moyens de connectivité. Quant au second facteur, il est lié à la présence d'une importante communauté marocaine en Europe, en plus de celle issue des pays de l'Afrique subsaharienne, dont les déplacements sont permanents entre les pays d'émigration ou de résidence et les pays d'origine, ce qui fait du Maroc une base tournante de mobilité multi-voies entre les deux rives de la Méditerranée.

De ce point de vue, les services sécuritaires marocains représentés par la police des postes frontières, ont adopté une stratégie sécuritaire intégrée et évolutive, qui répond aux besoins croissants de mobilité via ces postes et qui repose sur quatre axes principaux, à savoir :

- La modernisation des postes de police au niveau des frontières, selon les normes et standards internationaux ;
- La création d'une dynamique interactive et partenariale avec l'ensemble des acteurs concernés et impliqués ;
- L'adoption de technologies modernes, aussi bien en matière de gestion que de contrôle ;
- Le renforcement des mécanismes de coopération internationale dans le domaine de la sécurité des passagers et de la circulation des marchandises.

Les postes d'inspection-filtrage.. Des Hommes et des technologies pour assurer une mission des plus cruciales, celle de la sûreté



La police des frontières..

une profession à part entière

Dans un souci permanent de perfectionner et de moderniser l'action de la police des frontières, la Direction Générale de la Sûreté Nationale accorde une attention toute particulière au volet humain, dont les aptitudes professionnelles et les compétences sont sans cesse mises à jour. Les fonctionnaires de police appelés à exercer au niveau des postes frontières sont triés selon des critères bien spécifiques et bénéficient d'une formation pointue ayant trait à plusieurs domaines, tels que le cadre juridique et réglementaire national et international régissant le passage aux frontières, la sûreté aérienne et maritime, les techniques de contrôle et de détection, les techniques d'analyse comportementale, etc. En outre, la DGSN veille à adapter en continu les procédures de travail, aux évolutions sans cesse grandissantes au niveau mondial, et à appuyer l'action de ses services par des moyens technologiques idoines.

Sur le plan structurel, les postes de police au niveau des frontières varient entre centres et commissariats spéciaux de police, pour les points connaissant un faible flux de personnes et des biens, tels que les ports de plaisance et les petits aéroports, pour atteindre des niveaux plus élevés au rang de « district de police » pour les principaux postes frontaliers, qui disposent de brigades de police spécialisées dans le domaine de la lutte contre la migration irrégulière et le trafic international de drogues, ainsi que de cadres et de compétences spécialisées dans la fraude documentaire.

Ces services sont coiffés par une entité centrale, la Division de la police des postes frontières, rattachée à la Direction des Renseignements Généraux. Cette Division assure la coordination entre les services de police exerçant au niveau



▲ Les scanners mobiles de contrôle des véhicules.. la technologie pour améliorer la fluidité et assurer un contrôle systématique

des postes frontières, la standardisation des méthodes de travail et la centralisation de l'ensemble des informations, afin de réaliser des études sur les risques et les menaces, étant précisé que cette entité centrale travaille dans le cadre d'un mécanisme national de coordination, qui comprend l'ensemble des acteurs concernés.

La DGSN, institution dynamique et attentive à son environnement, a toujours veillé avec intelligence à adapter ses structures au niveau des postes frontières, en fonction des flux des voyageurs et des flux commerciaux. Durant l'année 2021 par exemple, la Direction Générale de la Sûreté Nationale a hissé le centre de police au niveau d'El Guerguarate au rang d'un commissariat spécial, en le dotant de moyens humains et logistiques importants, afin qu'il puisse accompagner la dynamique importante que connaît ce poste frontière terrestre marocain, devenu aujourd'hui, une porte économique du Maroc vers sa profon-



La DGSN, institution dynamique et attentive à son environnement, a toujours veillé avec intelligence à adapter ses structures au niveau des postes frontières en fonction des flux des voyageurs et des flux commerciaux



© 2022 DGSN

deur africaine. Il en est de même pour le nouveau port d'Agadir, ainsi que l'aéroport de Marrakech-Menara...etc.

Sur le plan professionnel, les services de police des frontières disposent de compétences spécifiques et d'équipes pluridisciplinaires, leur permettant de traiter toutes formes d'infractions et de gérer toutes sortes de menaces, de crises et de risques terroristes et criminels, tout en assurant la protection des activités de transport international des personnes et des biens. Pour ce faire, plusieurs entités spécialisées cohabitent dans cet écosystème spécifique, notamment la police judiciaire qui travaille en coordination avec les procureurs compétents, la police cynotechnique, la police technique et scientifique, la sécurité publique, etc.

En outre, la police des frontières veille au respect des règles relatives à la circulation transfrontière, à l'application des lois régissant les mouvements des personnes transitant via les frontières, à la vérifica-



© 2022 DGSN

◀ L'imagerie radioscopique..un outil clé pour la détection des cas de trafics en tous genres.

tion des documents de voyage et à l'interception de tout ce qui peut porter atteinte à la sécurité nationale ou à l'ordre public.

La police des frontières veille aussi à intercepter et interdire le passage des frontières nationales, à toute personne interdite de quitter ou de rentrer au Royaume sur instructions des autorités judiciaires ou administratives.

La police des frontières a également pour mission de prévenir et réprimer tout délit ou infraction survenant au niveau des postes frontières, lutter contre le trafic d'armes, d'explosifs, de drogues, etc.

Avec la montée en puissance des menaces, et en particulier la menace terroriste, les mesures de contrôle ne cessent d'être intensifiées et endurcies, en s'appuyant sur les technologies de détection des produits prohibés au niveau des postes d'inspection-filtrage, d'authentification des passagers, et de systèmes d'information étoffés pour détecter toute tentative d'intrusion ou de sortie illégale du territoire.

Des chiens spécialisés au service de la lutte contre le trafic de drogues, d'explosifs et de devises.



© 2022 DGSN

La police des frontières.. une dynamique partenariale

De par leur nature, les postes frontières sont considérés comme un «point d'intersection» entre les missions de plusieurs acteurs. Partant de ce fait, la gestion sécuritaire des postes frontières nécessite un partenariat et une coordination permanente avec un ensemble d'acteurs, comprenant les services de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, les services de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, la Gendarmerie Royale, les Forces Auxiliaires, l'Autorité portuaire et aéroportuaire, ainsi que les représentants des sociétés d'exploitation et de maintenance et autres acteurs opérant au niveau des postes frontières.

Sur le plan opérationnel, les services de police au niveau des postes frontières participent de façon effective au sein des Comités locaux de sûreté, qui sont des structures intégrées de coordination entre les différents acteurs suscités, au sein desquelles les informations sont partagées, les problèmes rencontrés par les uns et les autres sont exposés et des décisions collégiales sont entreprises, afin d'améliorer en continu la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises, dans le respect des compétences et attributions de chaque partie prenante.

Un autre aspect et non des moindres de l'action des services de police des postes frontières, est le recueil, l'analyse et l'exploitation des informations, afin d'anticiper toute menace. Une simple information peut en effet, mener à la détection de manière précoce, d'une menace potentielle. Pour ce faire, les services de police au niveau des postes frontières disposent d'unités spécialisées dans l'analyse stratégique, qui collectent les informations, notamment sur la nature des mouvements des personnes et des menaces pouvant en découler, puis procèdent à une évaluation des risques, afin d'établir des plans d'action en coordination permanente, bien entendu, avec les autres partenaires.

Les postes frontières.. Un espace fertile pour la coopération policière internationale



© 2022 DGSN

▲
Police-Douane..Duo gagnant, dont l'action est complémentaire pour une gestion sécuritaire plus efficace et efficiente des postes frontières.

Le caractère transnational de la criminalité, exige en toute logique, un renforcement des mécanismes de coopération policière internationale, qui constitue la seule parade pertinente pour une lutte efficace. En effet, la coopération policière internationale est l'une des composantes internationales qui détermine le succès ou l'échec de tout système de sécurité et mesure le degré de confiance et de crédibilité dont il jouit dans son environnement géographique et opérationnel. La Direction Générale de la Sûreté Nationale, en tant qu'interlocuteur principal des organismes et agences de sécurité sur les questions de nature sécuritaire, a toujours eu à cœur de développer et renforcer tous les canaux de communication et



de coordination, afin d'accroître sa capacité à répondre de manière efficace et proactive à toutes sortes de menaces et de risques susceptibles d'affecter la sécurité de notre pays.

Considérant que la sécurité des postes frontières est l'une des spécialités policières, où se chevauchent les règles de la souveraineté nationale avec les normes de sécurité adoptées au niveau international, la Direction Générale de la Sûreté Nationale entretient des relations de coopération avec les institutions et organismes concernés par le domaine de la sécurité des frontières, dont principalement, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes «Frontex», qui est considérée comme le principal responsable de la sécurité

extérieure des frontières des pays de l'Union européenne. Cette coopération porte principalement sur la lutte contre le trafic international de drogues, l'assèchement des réseaux de migration irrégulière et la traite des êtres humains, ainsi que la coopération dans le domaine de la protection de la circulation des personnes et des biens entre le Maroc et la rive Nord de la Méditerranée.

Le Maroc entretient également des relations distinguées avec plusieurs agences d'application de la loi, telles que le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique, en particulier l'ATF «Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives», la DEA «Drug Enforcement Administration» et le FBI «Federal Bureau of Investigation». Une coopération fructueuse, qui a abouti à la mise en œuvre d'un ensemble d'opérations qualitatives contre les cartels de trafic de drogues entre les deux côtés de l'Atlantique, et a également permis le tarissement de réseaux du crime organisé qui, autrefois, tentaient d'exploiter les liaisons de transport aérien entre le Maroc et les pays d'Amérique du Sud, pour transporter des quantités importantes de cocaïne.

Le Maroc, en tant que membre actif de l'Organisation Internationale de Police Criminelle «Interpol», participe également à un ensemble d'opérations internationales de lutte contre les réseaux de trafic de migrants et de traite des êtres humains, notamment ceux opérant au Sahara et sur les côtes africaines, l'on cite à titre d'exemple l'Opération «Weka» dans laquelle le Maroc a été un acteur clé dans le démantèlement de plusieurs réseaux de trafic d'êtres humains, ou l'opération «Neptune», qui vise à détecter les criminels et terroristes durant la saison estivale, etc.

Le Maroc est également considéré comme un partenaire fiable et actif au sein des mécanismes de coopération issus des structures du Conseil des ministres arabes de l'intérieur, qui considère la question de la coordination dans le domaine de la sécurité des frontières comme étant l'un des domaines avancés de la coopération arabo-arabe, notamment avec le Maroc qui dispose d'un réseau intégré de liaisons aériennes avec les pays du Moyen-Orient, et d'Afrique du Nord.

Compte tenu de tout ce qui précède, il est clair que tous ces efforts colossaux, visent exclusivement à sécuriser les frontières nationales d'une part, et à offrir une expérience «voyage» sûre et confortable à tous les visiteurs du Royaume, afin de conforter l'image privilégiée d'un pays accueillant et touristique, ainsi que son apport stratégique et incontournable dans les efforts internationaux de lutte contre les diverses menaces criminelles et terroristes liées aux mouvements des personnes à travers les frontières, les privant de tout refuge, de base arrière ou d'espace de formation, de recrutement ou d'endoctrinement ■



Entretien avec

le Contrôleur Général

Abdessamad EL AFFAS,

chef de la Division de la Police des Postes Frontières à la DGSN

LA DGSN..

**maillon essentiel de la
gestion des postes frontières**

En plus d'assurer les missions de police générale concernant toutes les mesures de sécurité publique au niveau des postes frontières du Royaume, la DGSN est investie d'une mission spécifique, relative aux formalités transfrontières, notamment le contrôle des passagers, de leurs documents, de leurs bagages et de leurs véhicules. La DGSN veille également aux côtés d'autres départements, sur la sûreté de ces postes stratégiques, ainsi que la lutte contre toutes formes de criminalité transnationale, notamment la migration irrégulière, le trafic de drogues et le terrorisme. La police des postes frontières est devenue alors une spécialité à part entière, qui nécessite, pour l'accomplissement des missions qui lui incombent, avec l'efficacité et l'efficience requises, des compétences spécialisées, dont le savoir-faire est constamment mis à jour, des procédures de travail standardisées, ainsi que des équipements technologiques appropriés qui suivent l'évolution des risques et des menaces. L'analyse intégrée et globale des risques et des menaces représente en ce sens, une composante fondamentale et stratégique, dont l'évaluation sert de fondement pour mieux se préparer et s'organiser, de manière à anticiper les menaces émergentes et réagir, le cas échéant, avec agilité et efficacité à tout danger potentiel.

Pour mener à bien les diverses missions dévolues aux services de police au niveau des postes frontières, dans un contexte caractérisé par l'émergence de nouvelles menaces et l'accentuation de la mobilité des flux des personnes et des biens, la DGSN s'est adaptée en mettant à jour son organisation et ses structures au niveau des postes frontières, en modernisant les équipements et les technologies de travail et de contrôle, en dynamisant le partenariat institutionnel et la coopération internationale, et en investissant dans le perfectionnement des ressources humaines exerçant au sein de ces postes stratégiques pour notre pays, et qui constituent le premier rempart contre toute menace.



Pour décrypter cette mission, la Revue de Police s'est entretenue avec le chef de la Division de la Police des Postes Frontières, le Contrôleur Général
Abdessamad EL AFFAS

Le Contrôleur Général Abdessamad EL AFFAS est titulaire de deux licences, la première en droit privé et la deuxième en droit public, décernées respectivement par la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Casablanca en 1993, et celle de Settat en 2010. Il intégra la DGSN en 1994, et fit ses premiers «pas» professionnels au port de Tanger, en tant que chef de Groupe, ensuite chef de Brigade des postes frontières, et ce, après avoir bénéficié d'un stage de spécialisation dans le domaine des postes frontières.

Il assura par la suite d'autres fonctions et endossa de nouvelles responsabilités, en tant que chef d'arrondissement de Police à la Sûreté Régionale de Khénifra en 1997, et chef du secrétariat divisionnaire à la Sûreté Régionale d'Agadir en 2004. Après ces passages professionnels dans les services déconcentrés, lui ayant conféré un background opérationnel, M. EL AFFAS rejoignit la Direction des Renseignements Généraux, en tant que chef du Service de suivi des opérations transfrontalières à la Division de la police des postes frontières, puis chef du Service d'appui logistique, du suivi et de l'évaluation à la même Direction en 2013. Grâce à son sérieux et son professionnalisme, une nouvelle responsabilité lui fut confiée en 2017, cette fois-ci à la Direction de la Sécurité Publique, en tant que chef de la Division des dossiers et études audiovisuelles. En 2022, ce fin connaisseur de l'environnement frontalier et de ses différentes facettes, grâce aux nombreuses années d'exercice dans ce domaine spécialisé, regagna la Direction des Renseignements Généraux, comme chef de la Division de la police des postes frontières.

POLICE

Quel est le rôle joué par les services de police au niveau des postes frontières ?

La police des frontières comme son nom l'indique a pour vocation d'exercer ses attributions aux limites du territoire national. Le contrôle à la frontière, qu'elle soit terrestre, maritime ou aérienne, matérialise la souveraineté de l'Etat. Un poste frontière ou frontalier, situé à l'entrée d'un pays ou sur la frontière séparant deux pays, est un point de passage obligatoire et surveillé, permettant le franchissement de personnes et de marchandises. Les organismes chargés de la surveillance des frontières sont d'une part, en matière économique et fiscale, représentés par les services des douanes et d'autre part, en matière de contrôle des personnes, par les services de la Sûreté Nationale et de la Gendarmerie Royale maritime. Une mission partagée entre les services de sécurité et les services des douanes, qui travaillent en synergie totale. Dans un sens large, la police des frontières désigne l'ensemble des règles administratives et judiciaires qui réglementent l'accès ou la sortie du territoire national des personnes et des biens.

Les missions proprement dites de la police des frontières sont diverses et variées, et nécessitent pour leur accomplissement avec l'efficacité et l'efficience requises, une parfaite connaissance et maîtrise de la réglementation internationale et nationale, ainsi que les différentes circulaires ayant trait à la police des étrangers, à la circulation transfrontalière, au régime des passeports, des titres de voyage et des visas, ainsi que les volets inhérents à la police de navigation aérienne et maritime.

C'est ainsi que les services de police au niveau des postes frontières assurent les missions de contrôle de l'identité des voyageurs et des équipages, la vérification de la régularité des titres de voyage, dont les passagers sont porteurs, la délivrance des visas aux frontières, ainsi que le contrôle de l'application des mesures de sûreté mises en œuvre pour les passagers et leurs bagages de cabine, et ce, depuis l'enregistrement jusqu'à l'embarquement, via les postes d'inspection-filtrage, qui représentent la limite entre la zone « publique » et celle dite « stérile ». En cas de bagages abandonnés ou d'objets suspects, la police au niveau des postes frontières intervient pour en identifier la nature et procéder à sa destruction selon un protocole standard.

Les services de police des postes frontières ont également la pleine légitimité d'interdire l'accès ou la sortie du territoire aux individus démunis de documents de voyage réguliers, de personnes faisant l'objet d'instructions à leur rencontre, ainsi que l'arrestation des personnes recherchées par la justice ou par Interpol, ou celles qui franchissent frauduleusement ou clandestinement les frontières.



▲ La police au niveau des postes aériens, maritimes et terrestres, veillent au grain, en menant des contrôles pointus, pour ne rien laisser passer.

Leurs missions concernent également la prévention et la lutte contre la criminalité, par la détection et la surveillance des individus soupçonnés de s'adonner à des activités illicites (trafic en tous genres, individus susceptibles d'être liés à des réseaux criminels nationaux ou internationaux, etc.).

En outre, les services de police assurent les missions de police générale, notamment la protection des points sensibles dans les aéroports et les ports, ainsi que la prévention de tous actes illicites pouvant cibler les installations portuaires et aéroportuaires, pour n'en citer que cela.

POLICE

Quelles sont les missions dévolues à votre Division ?

La Division de la Police des Postes Frontières est une structure centrale relevant de la Direction des Renseignements Généraux. Elle est investie de missions diverses inhérentes notamment, au contrôle, au suivi et à la coordination des activités du réseau des services de police au niveau des postes frontières du Royaume, comprenant 57 postes, ainsi que la coopération institutionnelle et internationale avec les services de polices homologues.



Pour mener à bien ces missions, la Division est structurée en quatre services, qui veillent à la mise en œuvre de ces attributions, et ce, pour chaque type de poste frontière, aérien, maritime et terrestre. Il s'agit du Service des opérations transfrontalières, du Service des frontières maritimes et terrestres, du Service de la police aéroportuaire, et enfin du Service du système de gestion des postes frontières « SGPF ».

Nous veillons à ce que les mesures de sécurité et de sûreté soient dûment mises en œuvre au niveau des plateformes portuaires et aéroportuaires, notamment l'application des normes et des recommandations de l'OACI et du code ISPS, ainsi qu'au niveau des postes terrestres, et ce, à travers les missions d'inspection et de contrôle que nous menons à fréquence régulière. Un autre point fondamental dont nous sommes investis, est la coordination entre le réseau des services de police au niveau des postes frontières, dans l'objectif de standardiser les méthodes et les procédures de travail. La coordination se fait également avec les partenaires institutionnels impliqués, comme par exemple la Direction Générale de l'Aviation Civile, l'Office National des Aéroports, l'Agence Nationale des Ports, l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée, le Ministère de l'Intérieur, et bien d'autres, afin d'améliorer au maximum la sécurité et la sûreté des ports, des aéroports et des postes frontières terrestres.



Le Commissaire de Police Chouaib JNAH, Chef du Service des Frontières Maritimes et Terrestres

Le domaine portuaire est régi par une réglementation internationale étoffée, dont la pierre angulaire est le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires «ISPS», adopté le 17 décembre 2002 à Londres, par la conférence des Etats partie à la Convention Internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS), et qui constitue un instrument obligatoire pour les États Parties à la Convention, afin de prévenir et détecter les menaces et prendre les mesures adaptées contre les incidents de sûreté.

Le Maroc, partenaire international crédible et engagé, ayant adhéré à ces instruments, a mis en conformité son corpus législatif, qui comprend des dahirs, des lois et des décrets, dont le dahir n° 1-59-043 du 12 kaada 1380 (28 avril 1961) relatif à la police des ports maritimes de commerce, la loi n° 15-02 relative aux ports et portant création de l'Agence nationale des ports et de la Société d'exploitation des ports, promulguée par le dahir n°1-05-146 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005), et tout récemment en 2020, la loi 71.18 relative à la police portuaire.

Au niveau de la DGSN, le travail de la police des postes frontières est organisé et encadré par une série de circulaires et de notes directoriales.

En tant que service central, notre mission consiste à assurer la couverture et le suivi des activités transfrontalières au niveau des plateformes maritimes et terrestres, via des audits et des contrôles, afin de vérifier que les procédures de travail sont dûment mises en œuvre, et le cas échéant, relever tous types de dysfonctionnement ou déceler éventuellement des vices de sécurité, nécessitant des actions correctives. Nous assurons également la sensibilisation des services de police compétents quant aux mesures préventives pour être en mesure de faire face et d'anticiper tout danger ou menace potentielle.

Compte tenu de la pluralité des acteurs qui évoluent dans l'environnement portuaire, le service dont j'ai la responsabilité assure la coordination avec l'ensemble des partenaires institutionnels concernés, pour veiller à la stricte application des normes et des recommandations édictées par la réglementation nationale et internationale, régissant tant la sécurité que la sûreté.

Le contrôle transfrontalier au niveau des postes frontières aériens, avec ses deux aspects réglementaire et sécuritaire, est appliqué conformément à la législation aérienne nationale et internationale, notamment le Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC) et l'annexe 17 de l'OACI, dont les recommandations constituent le fondement en matière de sûreté du transport aérien.

En effet, le domaine de l'aviation civile est régi par une panoplie de conventions internationales qui ont été signées et ratifiées par le Maroc, dont les plus importantes sont: la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale signée à Chicago en 1944; la Convention de Tokyo relative à aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs de 1964; la Convention de La Haye pour la répression de la capture illicite d'aéronefs de 1970; la Convention de Montréal pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile de 1971, le Protocole complémentaire de Montréal pour la répression d'actes illicites de violence dans les aéroports de 1988; ainsi que les exigences et recommandations édictées par les normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale "OACI", et les annexes 9 et 17, relatifs respectivement à la facilitation et à la sûreté.

En ce qui concerne le cadre juridique national, régissant le secteur de l'aviation civile, il est représenté essentiellement par :

- Le Code pénal, qui prévoit des peines allant de 10 à 20 ans, pour les auteurs de détournement d'avion en vol, ainsi que les auteurs de dommages aux installations de la navigation aérienne et aux aéronefs;
- La loi 03-03 relative à la lutte contre le terrorisme ;
- La loi 27.14 sur la traite des êtres humains ;
- La loi 02-03 de 2003, relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, à l'émigration et à l'immigration irrégulières ;
- Le Décret n°2.98.1011 du 30 mars 1999 portant création d'un Comité National de Sûreté de l'Aviation Civile et des Comités Locaux de Sûreté d'Aéroports ;
- Le Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile "PNSAC".

En tant que responsable du Service central de la police aéroportuaire, j'ai la charge, avec mes collègues bien entendu, d'assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation de l'activité des services de police au niveau des postes aériens.

Nous veillons également à adapter notre action aux normes et recommandations internationales régissant ce secteur, qui ne cessent d'évoluer. Nous assurons également la formation et la certification des agents exerçant au niveau des aéroports, notamment ceux en charge du contrôle et de l'inspection-filtrage.

Dans un souci permanent d'améliorer l'organisation, les méthodes et les outils de travail, nous effectuons des audits et des évaluations. Une autre mission importante que nous menons, est la coordination avec les autres départements concernés, pour une meilleure sûreté des plateformes aéroportuaires.



Le Commissaire de Police Nadia ECHCHELH,

Chef du Service de la Police Aéroportuaire

En plus de ces missions que je qualifierais d'opérationnelles, notre intervention touche aussi à des aspects plus stratégiques, comme par exemple la participation à l'élaboration de textes de lois (nationaux et internationaux) régissant ce domaine, l'élaboration des avis techniques, notamment en matière d'autorisation de survol, d'ouverture ou réaménagement de plateformes, et la réalisation d'enquêtes administratives préalables à la délivrance des titres d'accès aux zones à accès restreint.

La Division assure également le suivi des besoins en ressources humaines et matérielles des services de police au niveau des postes frontières, et ses cadres participent à la formation et au renforcement des compétences des policiers dans les domaines de la sûreté des transports internationaux, pour optimiser leur rendement.

En tant qu'entité centrale, nous réalisons des études diverses, portant par exemple, sur les risques et les menaces émergents et nous assurons la centralisation, l'exploitation et l'analyse des statistiques relatives à l'activité de l'ensemble des postes frontières du Royaume, qui constituent des inputs importants pour les autres composantes de la DGSN, mais aussi pour d'autres départements publics, tels que le Ministère

Derrière leurs écrans, au niveau des postes d'inspection-filtrage, les policières et policiers scrutent les bagages, pour vérifier qu'ils ne contiennent pas de substances ou objets interdits.





© 2022 DGSN

du Tourisme, la Direction des Statistiques ou encore la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, et la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger. Ces dernières étant chargées par les Hautes Instances, d'assurer notamment, le suivi de « l'Opération de transit », en étroite coordination avec la DGSN et d'autres organismes étatiques.

POLICE

Comment est organisée la fonction des services de police au niveau des postes frontières ?

Comme je l'ai déjà précisé, la Division coiffe un réseau de 57 postes frontières divers. Pour mener à bien les missions aussi diverses que variées dévolues à ces services, qui sont d'ailleurs régies dans ses deux aspects, réglementaire et sécuritaire, par un corpus juridique national et international, plusieurs structures et spécialités policières cohabitent ensemble, dans une parfaite synergie au sein de cet environnement très particulier.

Pour la composante « Sûreté », qui est fondamentale, car elle agit comme un filtre pour éviter l'introduction d'objets prohibés ou de personnes non autorisées dans la zone stérile, elle est assurée par un binôme des Corps Urbains et des agents des postes d'inspection-filtrage. Ces policiers assurent les missions de contrôle d'accès et d'inspection-filtrage des passagers, ainsi que les différents usagers des plateformes aéroportuaires et portuaires (la palpation des individus

Les policiers au niveau des postes frontières assurent les missions de sécurité générale, à savoir la régulation du trafic, le maintien de l'ordre, etc.

et le contrôle des bagages), avant d'être admis à bord d'un aéronef, d'un navire ou dans une zone stérile, et ce, afin de lutter contre l'introduction de produits dangereux ou prohibés qui pourraient être utilisés pour commettre des actes illicites. Ils assurent également des missions générales de sécurité publique, en réalisant des patrouilles régulières, en veillant au maintien de l'ordre et à la fluidité des mouvements transfrontaliers, et ce, avec observation et respect des impératifs de sécurité et de sûreté.

Pour la composante « Contrôle », toute aussi cruciale, car elle permet de vérifier, d'identifier et d'authentifier les passagers, ainsi que leurs documents de voyage, ce sont les guichetiers et guichetières qui sont mandatés pour la réalisation de cette mission. Ces derniers assurent les formalités d'immigration, via le contrôle documentaire et l'estampillage des passeports des passagers. Dans le cadre de leurs missions, ils peuvent interdire l'accès ou la sortie du territoire aux individus démunis de titre de voyage, ainsi qu'aux personnes faisant l'objet d'instructions judiciaires, de même que la détection de toute tentative de migration irrégulière par l'usage de faux documents.

D'autres entités jouent un rôle important au niveau des postes frontières. Il s'agit des entités des renseignements généraux, dont la mission principale étant la recherche de renseignements, la surveillance des individus soupçonnés d'être liés à des mouvements islamistes radicaux, la détection d'éventuelles personnes qui peuvent représenter une menace pour les transports internationaux et la réalisation d'enquêtes approfondies pour le compte des personnes désirant obtenir des badges d'accès aux zones de sûreté.

En outre, d'autres structures policières viennent étoffer et compléter le travail policier au niveau des postes frontières, telles que les entités de police judiciaire, et d'autres spécialisées, comme par exemple la Brigade de l'Immigration Irrégulière, la Brigade des Stupéfiants et la Brigade Régionale d'Intervention, mises en place au niveau du port aérien international Mohammed V de Casablanca, compte tenu de sa position en tant que hub international. Ces services sont appuyés par des entités techniques et scientifiques qui apportent leur expertise en cas de besoin, telles que la police cynotechnique, l'identité judiciaire, les artificiers, etc.

Cette panoplie de spécialités montre en effet la complexité et la spécificité de l'environnement des transports internationaux et des installations connexes. Pour assurer une gestion optimale, la DGSN, sous l'impulsion de Monsieur le Directeur

Dans leurs aubettes dédiées, les guichetiers assurent les formalités d'immigration, via le contrôle documentaire et l'estampillage des passeports

Général, adopte une stratégie globale qui s'adapte en continu, afin d'accompagner le développement de ces secteurs stratégiques pour notre pays, offrir un service public de qualité, assurer la sécurité et la sûreté des postes frontières et protéger la population dans sa mobilité. Une stratégie qui repose sur plusieurs axes qui se complètent les uns avec les autres, en procédant à une analyse continue des risques et des menaces, en adaptant les structures organisationnelles, en perfectionnant les ressources humaines, en modernisant les outils de travail, et en maintenant et renforçant les réseaux et mécanismes de coordination institutionnelle et de coopération internationale avec les institutions similaires.

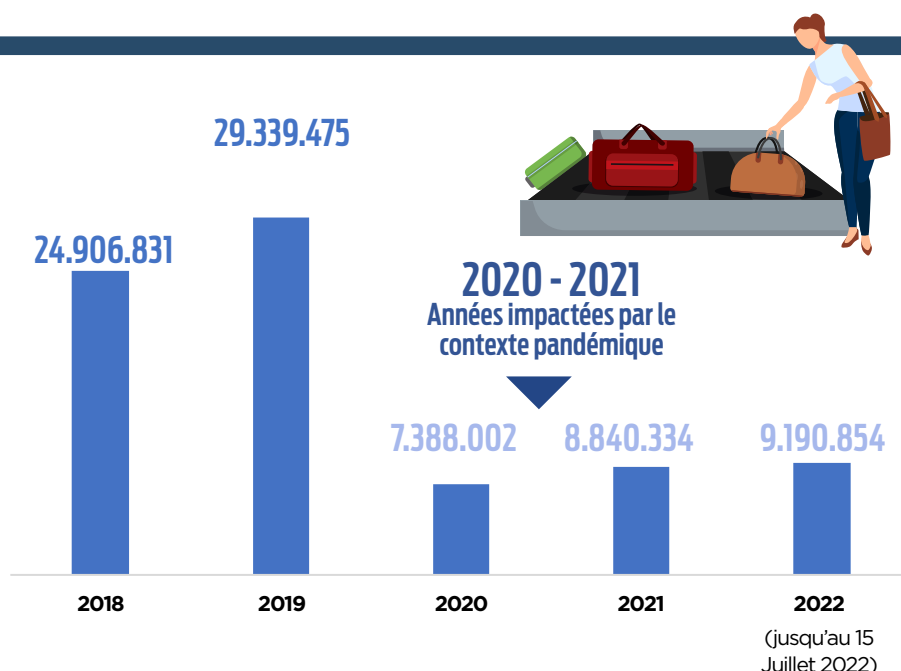


Comment la DGSN s'adapte-t-elle face à l'émergence de nouvelles formes de menaces et aux exigences internationales, de plus en plus contraignantes ?

Comme vous le savez bien, le secteur du transport international et des plateformes qui lui sont associées constitue une cible de choix pour les personnes malveillantes, compte tenu des répercussions que pourrait engendrer une attaque de ce secteur, sur les volets humain, économique et médiatique. Ces personnes malveillantes ne cessent d'ailleurs, d'innover et de perfectionner leurs modes opératoires pour déjouer et contourner les contrôles. Pour devancer les criminels et les terroristes, les Organisations internationales



Evolution des mouvements de passage aux différents postes frontières du Royaume



compétentes et les Etats s'adaptent en continu, en renforçant davantage les normes et les mesures de sûreté et de sécurité, pour protéger ce secteur stratégique, ainsi que la population dans sa mobilité transnationale. La protection des frontières constitue, de ce fait, un pan essentiel de la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme.

Le Maroc, partenaire crédible et actif de diverses organisations internationales agissant dans le domaine de la lutte contre les nouvelles formes de menaces, adopte une stratégie globale et intégrée de gestion et de sécurité de ses frontières, en conformité avec les normes et standards internationaux, avec la DGSN comme acteur clé.

Pour sa part, et bien consciente de la mission de sécurité et de sûreté qui lui échoit, la DGSN s'intègre parfaitement dans ce schéma global et ne cesse de doter les services de police implantés aux différents postes frontières, de moyens humains et technologiques nécessaires, à même de relever ces défis et être en mesure d'assurer une sécurité et une sûreté optimales de ces installations névralgiques et de leurs dépendances, ainsi que celles des passagers et des usagers, et interdire à toute personne ou marchandise indésirable le franchissement des frontières, et ce, dans les deux sens. Ces efforts ont été payants, et se sont matérialisés par d'importantes saisies de drogues et de devises, par la détection de plusieurs titres de voyage contrefaits et par l'interpellation de plusieurs personnes impliquées, dont celles recherchées à l'échelon international par Interpol.

Si je prends le seul cas du port maritime de Tanger Med, de 2018 à 2021, plus de 135 tonnes de chira, 01 tonne 473 kg de cocaïne et 1.781.364 comprimés psychotropes ont été saisis. Il faut préciser que les nouvelles technologies déployées ont eu une incidence importante sur la diminution des cas de trafic de drogues. Je citerais à titre d'exemple, les body scan corporels, qui ont permis une nette régression du trafic de drogues par le mode dit «In-Corpore». Quant à la lutte contre migration irrégulière, si je prends l'exemple du port aérien Mohammed V de Casablanca, durant la période 2017-2022, les services de police ont saisi 4.528 faux documents et ont interpellé 4.253 candidats de nationalités étrangères et 27 Marocains.

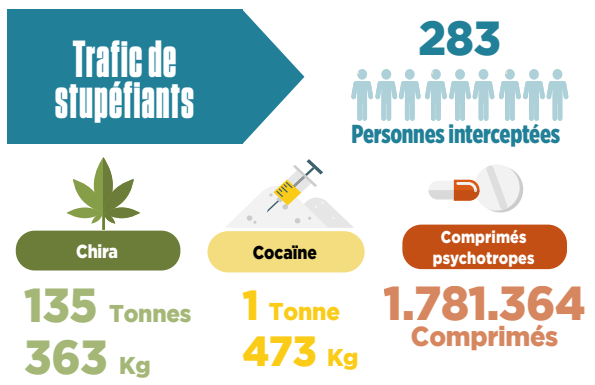
Considérant que la sûreté est au cœur même de la gestion des postes frontières, la DGSN contribue aux inspections de sûreté, afin d'en améliorer le niveau. La DGSN est également partie prenante, de concert avec les autres



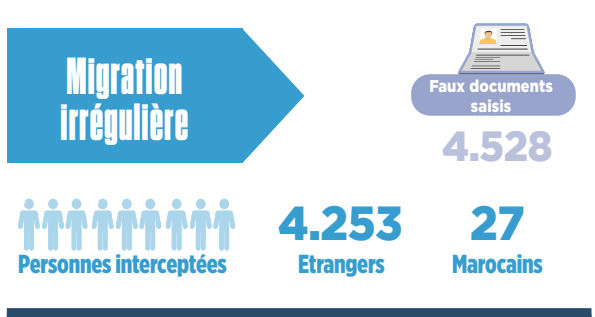
© 2022 DGSN

La police cynotechnique, une composante importante de la chaîne de sûreté, pour détecter les billets de banque, les explosifs et les stupéfiants.

Bilan de lutte contre la criminalité au niveau du port de Tanger Med (2018-2021)



Bilan de lutte contre la criminalité au niveau du Port aérien de Casablanca (2017-2022)



départements concernés, dans la planification et l'élaboration de plans d'intervention en cas d'actes de détournement d'avions ou de navires, de sabotages, de prises d'otages, d'alertes à la bombe ou de toutes autres menaces d'attaques au sol ou de désordres civils.

Sur le plan des ressources humaines, la DGSN attache une importance capitale au renforcement de leurs compétences et à leur sensibilisation continue sur la menace terroriste, ainsi que sur l'importance de leur rôle dans la prévention à travers, le recueil et la dynamisation du renseignement.

Un point très important que je voudrais souligner concerne l'évaluation des risques et des menaces sur le plan international, régional et national, pouvant peser sur la sûreté des postes frontières, afin d'adapter l'action à mener et préparer les moyens nécessaires en termes de planification, de coordination et d'intervention. En effet, l'approche que nous adoptons se base sur un système de protection en profondeur, basé sur une analyse des risques et une adaptation continue de plusieurs «layers» ou lignes de défense, dont les actions se complètent les unes avec les autres, afin de constituer un système global, cohérent et robuste. Des «layers» organisationnels, humains et technologiques.

Ce système global, inclut également toutes les mesures liées à la vérification des antécédents des personnes ayant accès aux zones sensibles nécessitant une habilitation, au recueil et l'analyse des renseignements, dont ceux des passagers et dont l'action se fait en amont, de concert avec les compagnies de transport, afin d'identifier tout profil à risque parmi les passagers. Un vrai travail de fourmi!



Vous avez parlé de perfectionnement des ressources humaines exerçant au niveau des postes frontières, comment cet objectif est-il atteint ?

Il me paraît important de préciser que le développement des compétences et leur perfectionnement représente un axe des plus fondamentaux de la stratégie adoptée par la DGSN en général, pour tout le personnel, et ce, par la mise en place de plans de formation continue. L'élément humain au niveau des postes frontières, représente une dimension cruciale de la chaîne de sûreté. Bien consciente de l'importance de l'élément humain, la DGSN a investi dans la formation et la professionnalisation des fonctionnaires de police exerçant au sein des postes frontières, notamment ceux chargés des formalités transfrontalières (guichetiers et agents de contrôle). Déjà, leur sélection se fait selon des critères bien définis parmi les nouvelles recrues dans les diverses écoles de police, après avoir bénéficié du stage de formation initiale. Pour ce faire, une commission



Le nouveau système de Gestion des Postes Frontières... une solution technologique de pointe, permettant de réaliser les contrôles nécessaires de manière sûre, sécurisée et rapide.

centrale a été mise en place depuis 2018, à laquelle a été confiée la mission de sélection des profils adaptés à la mission « PF ».

Ce personnel doit, en effet, maîtriser tous les aspects en relation avec le métier, notamment la réglementation nationale et internationale, les procédures de contrôle, la fraude documentaire, l'utilisation des technologies mises en place, en plus des techniques d'observation et d'analyse comportementale, afin de détecter toute attitude anormale ou suspicieuse, nécessitant d'approfondir les recherches, etc.

A ce sujet, la Direction des Renseignements Généraux a mis en place depuis 2018, un plan de mise à niveau du personnel, qui s'est matérialisé par un plan de formation continue, qui fait l'objet d'une actualisation et d'une adaptation continues.

Ces formations sont animées par des responsables de la DGSN, connus pour leur expertise et maîtrise du domaine de la gestion et la sécurité des postes frontières, qui viennent aussi partager leur expérience et leur vécu. Des experts internationaux sont également associés à la formation, dans le cadre de la coopération internationale, ce qui constitue une opportunité pour confronter les expériences et partager les bonnes pratiques.

Pour vous donner une idée, en 2021 par exemple, 621 actions de formation ont été réalisées au profit de 6.094 fonctionnaires de police exerçant au niveau des postes frontières.



© 2022 DGSN



Et qu'en est-il de la composante technologique ?

Le domaine de la gestion des frontières bénéficie des avancées technologiques qui évoluent de manière fulgurante, afin gérer l'augmentation de plus en plus croissante du trafic et la nécessité de concilier entre la fluidité et la rapidité, tout en maintenant un contrôle rigoureux et efficace, compte tenu des menaces potentielles et des multiples scénarios envisageables. Pour relever ces défis, la technologie constitue un allié incontournable, en apportant une plus-value appréciable en termes de contrôle des passagers et des bagages, pour interdire le franchissement de personnes non autorisées ou de marchandises dangereuses. De plus, et face à l'ingéniosité des criminels et des réseaux cherchant à dissimuler des produits illicites ou à faire introduire dans le territoire des personnes en situation illégale ou recherchées par la justice ou les faire sortir, et compte tenu de la connexion discursive désormais avérée entre le terrorisme et la criminalité transnationale et trafics en tous genres, les technologies de détection et de contrôle ont toute leur place au niveau des postes frontières.

En plus des systèmes de caméras de vidéosurveil-

lance qui permettent de scruter tout ce qui se passe dans les diverses zones des postes frontières, une panoplie d'équipements de sûreté sont déployés, notamment au niveau des postes d'inspection-filtrage, des points clés, qui donnent accès à la zone qu'on appelle stérile ou aux zones d'accès restreint. C'est pour cette raison que ces points se sont vus renforcés par la mise en place d'une architecture de détection, composée d'une multitude d'équipements permettant aux services de contrôle, de détecter et d'identifier les objets et substances dangereuses ou illicites dissimulés sur les personnes ou dans leurs bagages, tels que les armes, les explosifs, la drogue, etc. Détecteurs de métaux, détecteurs de traces d'explosifs et de drogues, scanners à rayons X, tomographes, body scan, détecteurs de présence humaine, détecteurs de produits chimiques et radiologiques, etc., sont autant de technologies qui sont déployées au niveau des divers postes frontières du Royaume.

La technologie sert aussi à vérifier qui franchit le territoire. ***Est-ce bien la personne qu'elle prétend être, est ce qu'elle n'est pas recherchée, les documents présentés sont-ils authentiques, etc. ?***

Pour ce faire, la DGSN a misé encore une fois sur la technologie, pour permettre aux policiers de vérifier ces informations avec célérité et rigueur. C'est ce que permet le nouveau système de gestion informatisé des postes frontières « SGPF », déployé au niveau des postes frontières. Un outil technologique



Le Commissaire de Police Moulay El Hassan TAKI

Chef du Service
du Système
de Gestion des
Postes Frontières
«SGPF»

Le Système de Gestion des Postes Frontières «SGPF» est une solution technologique moderne, qui a pour objectif de faciliter le travail des policiers et dans le même temps, améliorer les contrôles et les formalités de passage transfrontalier, ce qui a eu une incidence très positive sur la réduction des délais de passage, et par ricochet sur le service rendu aux passagers. Ce système a été également conçu pour s'aligner aux normes et recommandations internationales en matière d'utilisation des nouveaux documents de voyage (passeports biométriques, carte d'identité, etc.).

Après plusieurs phases d'étude et de tests dans des postes frontières pilotes, ce système a fait ses preuves et a démontré sa grande utilité et efficacité -***témoignage des utilisateurs finaux, qui sont les guichetiers***- et qui concilie entre trois impératifs très importants : le passager en lui facilitant les procédures, le policier en lui facilitant le travail, et la sûreté, à travers un contrôle rendu très efficace et rapide, pour détecter tous types de fraude à l'identité ou d'intrusion de personnes indésirables.

Ce système qui est déployé actuellement au niveau des postes frontières offre une panoplie de fonctionnalités, permettant l'automatisation et l'optimisation des contrôles transfrontaliers, car il intègre en fait plusieurs technologies. En plus de l'appareil permettant la lecture automatique des données figurant sur le document de voyage, il est relié à des caméras pour la reconnaissance faciale, en vue de vérifier la conformité de la photo du passager avec celle figurant sur son document, ainsi qu'un lecteur d'empreintes digitales, qui permet de confirmer l'identité et d'authentifier le passager.

Une autre fonctionnalité, est la vérification automatique des éléments de sécurité incorporés dans les nouveaux documents de voyage, tout en assurant une traçabilité des données. Et donc, tout document falsifié ou contrefait sera détecté et son détenteur interpellé.

Autre fonctionnalité très importante, ce système hautement sécurisé permet le stockage et la transmission des données de manière instantanée, comme il permet de détecter si le passager est recherché, grâce à son interfaçage avec plusieurs bases de données de la DGSN.

Grâce à ce système « tout en un », la DGSN renforce encore une fois sa place d'institution dans l'air du temps, qui s'adapte à son environnement et qui répond aux exigences et demandes de plus en plus croissantes en sécurité de la part des passagers et des autres usagers, et qui assure sa mission régalienne de protection des personnes dans leurs mobilités, avec leurs biens.

performant qui répond aux exigences internationales les plus modernes et qui, en plus de faciliter le travail des policiers, réduit les délais des formalités transfrontalières des passagers. De même, des entités d'expertise des documents de voyage, dotés d'équipements les plus sophistiqués permettent d'effectuer un examen de deuxième niveau, en cas de doute.



La gestion et la sécurité des frontières interpellent plusieurs organismes. Qu'en est-il de la coordination interdépartementale ?

La DGSN est un membre permanent au sein du Comité National de sûreté de l'aviation civile, ainsi que des Comités locaux de sûreté chargés d'étudier et d'appliquer les mesures de sûreté appropriées, en vue de protéger les transports internationaux et les installations connexes contre les actes illicites.

La DGSN, contribue à côté de la Direction générale de l'aviation civile (en tant qu'Autorité compétente en matière de sûreté de l'aviation civile au Maroc), du ministère de l'Intérieur, de l'Office national des aéroports, de la Gendarmerie Royale, de la Douane, des Forces Royales Air, des exploitants des compagnies aériennes, des concessionnaires et sociétés privées et divers autres organismes concernés, dans l'élaboration du Programme National de Sûreté de l'Aviation civile, dit «PNSAC», et ce, conformément aux exigences internationales de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

La DGSN, en coordination avec les différents intervenants aéroportuaires veille à l'exécution des procédures et mesures de sûreté réglementaires, visant à prévenir et à lutter contre les actes d'intervention illicites aux aéroports ouverts à la circulation aérienne publique ou privée. Il en est de même pour

la sûreté maritime, en travaillant de manière étroite avec l'Autorité Portuaire de Tanger-Med, l'Agence Nationale des Ports et les autres acteurs concernées pour l'application des normes exigées par le code ISPS. Cela étant, la coordination concerne également une opération des plus importantes, unique dans le Monde, l'Opération « Marhaba ».



Comment la DGSN s'organise-t-elle pour faciliter le retour des Marocains Résidant à l'Étranger et quelles sont les mesures mises en place ?

L'opération «Marhaba» revêt une dimension stratégique et humaine par excellence, qui traduit le retour de Marocains du Monde à leurs pays. Opération jouissant de la Haute Sollicitude Royale envers ces Marocains et qui mobilise le Gouvernement Marocain dans sa globalité. En perspective de chaque édition, qui débute le 05 juin de chaque année, la planification commence quelques semaines avant son lancement officiel. Au niveau stratégique, il y a la réunion mixte maroco-espagnole de haut niveau, qui examine et décline les grandes lignes de l'organisation de cette opération. Il y a ensuite le deuxième niveau de planification, celui de la commission nationale de transit qui se tient au siège du ministère de l'Intérieur, en présence des représentants des différents départements et services concernés par cet événement, dont la DGSN.

Ces réunions ont pour objectif, sur la base de l'évaluation de l'opération de l'année passée et des prévisions en termes de nombre de passagers et de véhicules attendus, de décliner les actions à entreprendre par chaque partie prenante, d'établir les



La réunion préparatoire de l'Opération «Marhaba-2022», une étape importante pour la bonne planification des ressources et des moyens nécessaires, pour permettre son déroulement dans les meilleures conditions.

© 2022 DGSN

Bilan de l'Opération «Marhaba», depuis 2018

mécanismes de coordination entre les départements concernés, et de maintenir une bonne communication, afin d'être en mesure de faire face à toute situation imprévisible pouvant surgir lors du déroulement de l'opération «Marhaba», ainsi que l'étude de mesures permettant de garantir les meilleures conditions à son déroulement.

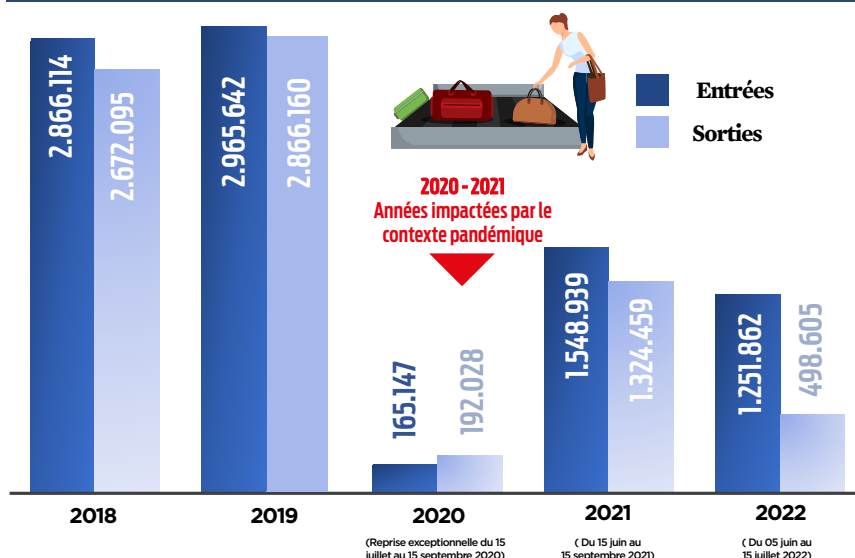
En qui concerne la DGSN, en tant que composante clé dans cette Opération, un plan d'action est mis en place pour assurer son déroulement dans les meilleures conditions et partant, garantir aux MRE un transit agréable, sûr et rapide. La DGSN veille, en ce sens, à simplifier les procédures et à renforcer les postes frontières en moyens humains et logistiques supplémentaires, à même de résorber le nombre important de passagers, sans pour autant faillir aux impératifs de sécurité.

Pour ce faire, la Direction des Renseignements Généraux, étant la structure centrale en charge de la supervision de cette Opération, de concert avec les services opérationnels, recense les besoins en renfort nécessaire et organise une réunion avec les structures centrales de la DGSN concernées. Et afin de centraliser les statistiques inhérentes à l'opération de transit et qui sont sollicitées par plusieurs départements nationaux, notamment le Ministère de l'Intérieur et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, une cellule est instituée au niveau central, pour recueillir et traiter les données quotidiennement ■



Le Contrôleur Général Rachid BOUFOUS

Chef du Service des Opérations
Transfrontalières



L'opération de transit « Marhaba » représente une composante très importante de notre activité. En tant que structure centrale en charge de la supervision de cette Opération, la Division de la Police des Postes Frontières s'assure de sa bonne planification, ainsi que la mise à disposition des services de police au niveau des postes frontières concernés par cette opération, de l'ensemble des moyens humains et logistiques nécessaires, afin de leur permettre de mener à bien cette mission et de gérer l'affluence importante que connaissent les postes frontières. Nous assurons également la coordination aussi bien au niveau interne qu'avec les départements concernés et nous restons mobilisés de jour comme de nuit, pour répondre à tout besoin urgent ou toute sollicitation de la part de divers postes frontières.

C'est ainsi, que nous commençons d'abord par sonder les besoins des services opérationnels, en se basant sur les données des opérations antérieures, mais aussi les prévisions en termes de nombre d'avions, de navires et de passagers attendus. Nous organisons ensuite une réunion avec l'ensemble des directions concernées par cette Opération, afin d'examiner et satisfaire les besoins exprimés. La Direction des Ressources humaines et la Direction de la Sécurité Publique pour les renforts en effectifs parmi les différentes spécialités policières (Corps Urbains, Groupements Mobiles de Maintien de l'Ordre, guichetiers, agents de contrôle, dames visiteuses, etc.), la Direction de l'Équipement et du Budget, pour les aspects logistiques y compris les commodités pour le personnel appelé en renfort, comme par exemple leur hébergement et leur transport, et enfin la Direction du Système d'Information et de la Communication pour tout ce qui concerne les moyens techniques et technologiques nécessaires, notamment les stations mobiles du système de gestion des postes frontières, devant être déployées à bord des navires ou dans les guichets supplémentaires. Lors de cette réunion, nous veillons à sélectionner les fonctionnaires parmi ceux ayant déjà servi lors des opérations précédentes, ainsi que les dames visiteuses devant être réparties au niveau des points d'inspection-filtrage des divers postes frontières concernés par l'Opération de transit, tout en assurant une répartition judicieuse de ces renforts.

Avec le contexte pandémique qui perdure toujours, l'Inspection des Services de Santé de la Sûreté Nationale, a été naturellement associée à cette réunion de coordination, pour examiner les procédures à adopter, afin d'assurer le suivi de l'état de santé des fonctionnaires de police au niveau des postes frontières et éviter tout foyer de contamination parmi les personnels, en réalisant des tests PCR ou antigéniques avant le début et durant l'opération, et en restant attentifs aux symptômes potentiels.

La Division de la Police des Postes Frontières assure le suivi continu et quotidien de cette Opération depuis son lancement. Nous effectuons également des visites pour s'enquérir de la situation et apporter éventuellement tout support ou soutien qui se révélerait nécessaire. Pour cette année, depuis son lancement officiel le 05 juin et jusqu'au 15 juillet, 1.251.862 MRE ont accédé au Royaume via les divers points d'entrée.



Le Port maritime de Tanger Med.. une vision Royale et un rayonnement international

Le visiteur, le voyageur, le touriste, ou même l'entrepreneur, se rend compte par lui-même de la grandeur du Port Tanger Med, symbole de modernité. Plus qu'un simple port, Tanger Med est devenu un complexe portuaire, logistique, industriel, commercial et touristique. Un mégaport de classe mondiale, et pour cause! Un emplacement géostratégique unique, situé sur le détroit de Gibraltar, à juste 14 km des côtes espagnoles et se trouvant sur la voie de passage du commerce maritime mondial entre l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord, ainsi qu'une connectivité idéale et étoffée, à plus de 180 ports et 70 pays et qui s'est imposé de surcroît comme un hub majeur pour le trafic maritime mondial, renforçant ainsi, la

Tanger-Med..
des distinctions de plus en prestigieuses

1^{er} port à conteneurs d'Afrique et de Méditerranée

23^{ème} place mondiale dans le classement des ports à conteneurs

6^{ème} port le plus performant du Monde

18^{ème} port mondial en termes de connectivité maritime

compétitivité de l'économie nationale à l'échelle internationale.

En effet, le nombre de conteneurs qui y ont transité durant l'année 2021 a atteint les 7 millions. Quant aux passagers, le nombre a atteint environ 2.775.402 en 2019, avant le confinement dû à la crise sanitaire. Un complexe qui se caractérise aussi par l'importance et la diversité des industries qu'il abrite, aéronautique, automobile, textile, etc. et qui permet par la même occasion la création d'opportunités d'emplois diverses.

Une structure qui fait la fierté des Marocains et qui incarne la vision éclairée et futuriste de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, faisant rayonner notre pays dans le concert des nations, symbolisant le positionnement stra-



© 2022 DGSN

tégique du Maroc au niveau européen et africain et s'érigeant en plus grand port maritime du continent Africain.

Depuis le lancement des travaux de construction de Tanger Med en 2003 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, cette plateforme ne cesse de s'agrandir et de s'étendre. Après l'inauguration du Port Tanger Med-1 en 2007, s'en est suivi le port passagers et rouliers, ensuite Tanger Med-2. Tanger Med comprend également la zone franche logistique et le centre d'affaires.

Le port continue sur sa dynamique d'extension pour accroître sa capacité et faire rayonner notre pays dans le concert des nations. Le port Tanger Med revêt aussi une spécificité bien



وَمَا كُنَّا بِجَلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ نَصْرُوهُ وَاللَّهُ

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste

...Nous procédons au lancement d'un des plus grands projets économiques dans l'histoire de notre pays. Il s'agit du nouveau port Tanger-Méditerranée que Nous considérons comme le noyau d'un grand complexe portuaire, logistique, industriel, commercial et touristique...

... Le Maroc consolide ainsi son ancrage dans l'espace euro-méditerranéen et dans son environnement maghrébin et arabe. Il valorise sa vocation de pôle d'échanges entre l'Europe et l'Afrique, la Méditerranée et l'Atlantique, et renforce, en même temps, son rôle central en tant que partenaire actif dans les échanges internationaux et bien intégré à l'économie mondiale». (Février 2003)

propre au niveau national, puisqu'il s'agit de l'unique port englobant, en plus des conteneurs et marchandises, un pôle dédié aux voyageurs, piétons et automobilistes.

Grâce à la vision Royale avant-gardiste, le port cumule chaque année des distinctions internationales et gagne d'année en année le haut du sommet dans le classement des infrastructures similaires au niveau mondial; 1ère capacité portuaire en Afrique et Méditerranée, 23ème rang dans le classement des ports mondiaux à conteneurs, et tout récemment 6ème position, sur 370 ports, dans la deuxième édition de l'indice de performance des ports à conteneurs de la Banque Mondiale.



Entretien avec

M. Hassan ABKARI

Tanger Med est le fruit de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste

Le Directeur Général de TPA, Tanger Med Port Authority

M. Hassan ABKARI a rejoint le groupe Tanger Med en 2006. Il occupe actuellement le poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Tanger Med «TPA», après avoir endossé plusieurs responsabilités depuis le démarrage du projet. Il est aussi membre du directoire de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée «TMSA».

M. Hassan ABKARI est titulaire d'un Bachelor en Mathématiques Appliquées, ainsi que d'un Diplôme d'Etudes Supérieures «DES» en administration des Affaires Maritimes, et d'un executive Master Business Administration «MBA» de l'ESCA/EDHEC.

M. ABKARI a occupé plusieurs postes de management dans le dragage et la construction portuaire à l'international, l'exploitation maritime et portuaire au sein de la compagnie maritime marocaine COMANAV, et a occupé les postes de Directeur Général Adjoint et de Directeur du port passagers et rouliers au sein du groupe Tanger Med. M. ABKARI est marié et père de trois enfants.



© 2022 DGSN



Que représente le complexe Tanger Med pour le Maroc et à l'international ?

Tanger Med est le fruit de la vision de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, qui a procédé en 2003 au lancement du complexe portuaire Tanger Med: l'un des plus grands projets économiques dans l'histoire de notre pays. C'est aujourd'hui le noyau d'un grand complexe portuaire, logistique, industriel, commercial et touristique.

Tanger Med a permis au Royaume du Maroc de consolider son ancrage dans l'espace euro-méditerranéen et dans son environnement maghrébin et arabe. Il valorise la vocation de notre pays en tant que pôle d'échanges entre l'Europe et l'Afrique, la Méditerranée et l'Atlantique, et renforce, en même temps, son rôle central en tant que partenaire actif dans les échanges internationaux, fortement intégré à l'économie et aux flux logistiques mondiaux.

La position géostratégique de cette grande œuvre sur la rive sud du détroit de Gibraltar, a permis de jeter des ponts fermes et solides, prometteurs de relations privilégiées avec nos voisins et amis, conformément à l'engagement constant de notre Royaume.

Tanger Med permet aussi de donner à la Région Nord une ossature économique solide, de niveau international, et des zones d'accélération économiques, lui permettant ainsi de valoriser ses riches potentialités et d'en faire un modèle de développement régional intégré, dont les bienfaits et les retombées bénéficient déjà à l'ensemble du pays.

Aujourd'hui, la composante portuaire de Tanger Med représente plus de la moitié de l'ensemble des échanges économiques de notre pays en volume et en valeur, avec l'ensemble des pays étrangers. Le positionnement du complexe portuaire Tanger Med tel que voulu par Sa Majesté, le situe aujourd'hui à la 1^{ère} place en Méditerranée et en Afrique depuis plusieurs années consécutives, à la 23^{ème} place mondiale en termes de trafic conteneurisé avec 7,18 Millions d'EVP, à la 6^{ème} place mondiale en termes d'efficacité opérationnelle, et à la 18^{ème} place mondiale en termes de connectivité maritime selon la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement «CNUCED».



Comment se déroule l'Opération Marhaba, et quelles sont les actions mises en place pour garantir un transit fluide et

sécurisé, surtout dans un contexte où la crise pandémique plane toujours sur le monde ?

L'opération Marhaba revêt une importance majeure pour le complexe portuaire. En effet, dès sa genèse, une des composantes importantes de la fonction portuaire a été, de traiter le trafic passager dans les meilleures conditions de fluidité et de sécurité. La communauté Marocaine à l'Étranger bénéficie de l'attention particulière de **Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste**, et elle se caractérise par un attachement indéfectible à son Roi et la mère patrie. Tanger Med, ainsi que l'ensemble des administrations impliquées dans la gestion du transit des MRE en général et de l'opération «Marhaba», en particulier et parmi elles la DGSN, se sont fixées l'objectif de relever le niveau d'organisation et d'améliorer l'expérience client dans le respect parfait des conditions de sécurité et de sûreté.

Concernant l'opération Marhaba 2022, elle se caractérise par la reprise de l'activité « passage » après deux années d'arrêt forcé en raison de la pandémie de la Covid-19 et de la fermeture salvatrice de nos frontières. Le plan de gestion de cette campagne a pour maîtres-mots : *la fluidité et la sécurité sanitaire*. Toutes les composantes du port se sont adaptées

aux nouvelles contraintes de gestion des postes frontaliers et un budget de plus de 150 millions de dirhams a été alloué à cette opération par l'Autorité portuaire pour permettre au port de se conformer aux nouvelles exigences sanitaires et de sécurité.

L'opération se passe dans d'excellentes conditions, avec une grande réactivité et disponibilité de tous les services de l'État impliqués dans la gestion quotidienne de l'opération, permettant d'ajuster si de besoin les procédures opérationnelles ou de renforcer les ressources engagées. Au 20 juillet 2022, plus de 400.000 passagers ont accédé au Royaume via Tanger Med, soit une croissance de plus de 30% par rapport à la même période en 2019, qui représente la dernière année d'exploitation normale d'avant la pandémie.



La gestion de cette plateforme stratégique pour notre pays, dans les volets tant de sécurité que de sûreté, implique la coordination entre plusieurs acteurs dont la DGSN. Quelles relations entretenez-vous avec les services de la Sûreté Nationale et comment qualifiez-vous les efforts déployés, ainsi que l'apport dans la gestion et le succès de ce port ?

La gestion quotidienne de cette infrastructure qui traite des flux en millions d'unités, aussi bien sur sa façade maritime, que sur sa façade terrestre requiert un niveau de préparation et de maîtrise très élevés de la part de l'ensemble des acteurs impliqués dans le transit portuaire. Les enjeux et les risques gérés nécessitent une collaboration et une coordination en temps réel dans la préparation et la gestion des situations normales ou exceptionnelles durant toute l'année.

La relation entre l'Autorité Portuaire et la DGSN dans le complexe portuaire Tanger Med a atteint un niveau de collaboration et de coordination exemplaire. La relation se base sur une approche collaborative totale prenant en compte les exigences opérationnelles de chacune des entités et dans le respect total de ses



prérogatives et attributions. Elle est imprégnée d'une grande cordialité et du respect mutuel. La prise de conscience de l'importance de la mission dévolue au complexe portuaire Tanger Med, et ce qu'il représente pour la Nation se traduit aussi par une grande efficacité des équipes sur le terrain.

La collaboration effective entre TMPA et la DGSN démarre dès la phase d'ingénierie de chaque projet, pour intégrer les prérequis propres à la DGSN, l'adaptation des infrastructures pour prendre en compte les recommandations à caractère sécuritaire et pour mitiger les risques identifiés, grâce à l'expertise apportée par

les responsables de la DGSN aux niveaux local et central. Cette collaboration continue au moment de la mise en service pour accompagner l'installation de l'administration sur les plans des espaces de travail, des moyens et des équipements nécessaires à la réalisation de sa mission, et continue pendant toute la phase d'exploitation pour apporter les ajustements nécessaires, et renouveler éventuellement ou adapter les équipements mis à disposition. Aussi, la DGSN joue un rôle fondamental dans la veille sécuritaire du complexe portuaire et contribue fortement à l'animation du comité local de sûreté portuaire, pour pour identifier les

La fonction DGSN au port s'est aussi enrichie au fil des années pour mieux intégrer et prendre en compte les indicateurs de performances relatifs à la fluidité des marchandises et des personnes, contribuant ainsi à l'amélioration du classement de ce grand projet national auprès des instances internationales.



© 2022 DGSN

Le contrôle des accès à la plateforme portuaire...une mission fondamentale de la DGSN, pour une sûreté efficace et efficiente.



© 2022 DGSN

éventuels dysfonctionnements et contribuer à la mise en œuvre des meilleures solutions.

La fonction DGSN au port s'est aussi enrichie au fil des années pour mieux intégrer et prendre en compte les indicateurs de performances relatifs à la fluidité des marchandises et des personnes, contribuant ainsi à l'amélioration du classement de ce grand projet national auprès des instances internationales.



La sûreté des installations portuaires est un prérequis fondamental et une exigence internationale. Comment la sûreté est-elle mise en œuvre au niveau du Port ?

Le port Tanger Med est une véritable ville, de par sa taille et le volume de personnes et de marchandises qui y transitent chaque jour. A cela s'ajoutent près de 13.000 employés qui se relaient aux postes d'exploitation des terminaux portuaires sur les 24 heures.

La sûreté de l'installation portuaire fait appel fortement aux équipements de contrôle et aux technologies de pointe: réseau CCTV de plus de 1700 caméras, système de contrôle d'accès des personnes avec une traçabilité totale, système d'enregistrement des passagers calqué sur le

modèle aéroportuaire, scanners à rayons X, détecteurs de métaux, tags Rfid qui équipent l'ensemble des unités fret, salles de contrôle et de trafic équipées de murs d'écrans et de systèmes de communication radio TETRA, clôture de haute sécurité équipée de détecteurs de mouvement, etc., sont autant de dispositifs pointus utilisés par la DGSN quotidiennement au sein du complexe portuaire.

Par ailleurs, l'intelligence humaine est fortement mise à contribution pour analyser en continu et détecter tous les comportements anormaux au sein du port, afin d'intervenir sur le terrain de manière ciblée, dans une approche dynamique de la sûreté, grâce aux patrouilles de police chargées de la gestion de la circulation ou de la police judiciaire. Le port dispose aussi de l'une des plus importantes brigades cynotechniques du pays, avec un grand palmarès d'opération réussies à leur actif.

Le port ne compte plus les différentes tentatives criminelles avortées et les tentatives déjouées grâce aux efforts des ressources policières dont il dispose. Le port est aussi devenu aujourd'hui une véritable référence en termes d'expertise dans la gestion de la sécurité portuaire, reconnue tant au niveau national qu'à l'étranger.



Quelles sont vos perspectives ?

Tanger Med est toujours en phase de croissance, le port prévoit une augmentation continue du trafic durant les années à venir pour intégrer le top 20 mondial en termes de trafic conteneurisé, et d'atteindre le million de camions TIR par année. Il faut aussi rappeler que le port opère un trafic de près de 450.000 véhicules neufs en croissance continue pour atteindre aussi 1 million d'unités dans un futur proche.

La digitalisation de l'ensemble du processus portuaire relatif aussi bien au fret qu'aux passagers et l'utilisation des techniques d'analyse des données en temps réel, représente le futur en termes de sûreté et de sécurité, et permettra de compléter et de moderniser le dispositif actuel mis en place conjointement par la DGSN et TMPA. L'objectif commun étant l'amélioration du classement du port sur le plan international tout en maintenant les plus hauts standards de sûreté et de sécurité, afin de porter haut les couleurs du Royaume; et de concrétiser la vision Royale pour la fierté de toute une Nation ■



© 2022 DGSN

Le District du Port maritime

TANGER-MED

**rempart contre la criminalité
transnationale et garant
de la libre circulation des
personnes et des biens**



© 2022 DGSN

Les transports maritimes ont pris une dimension stratégique dans le commerce international. En effet, plus de 90% du commerce mondial emprunte la voie maritime. Les économies mondiales se trouvent alors distribuées autour de ces structures nodales que sont les ports maritimes, qui relient plusieurs pays et continents et concentrent une partie importante de l'activité industrielle, logistique et touristique, en créant plusieurs opportunités d'emplois. Au Maroc, 14 ports sont ouverts au commerce international, contribuant à plus de 95% des échanges commerciaux, ce qui a positionné le Royaume au top 20 des meilleurs pays en matière de connectivité maritime.

Si la sécurité des transports maritimes et des plateformes portuaires est naturellement consécutive au développement de ce secteur et à la nécessité logique de prévenir et d'éviter tout accident pouvant la compromettre, la sûreté en revanche, est une donne assez

récente. Ce n'est qu'au lendemain des attentats terroristes survenus aux Etats-Unis d'Amérique en 2001, que la sûreté est devenue un prérequis crucial et essentiel, afin de protéger les navires, les passagers et les installations portuaires de tout acte de malveillance pouvant les compromettre.

La sûreté maritime et portuaire est devenue alors une priorité, régie par une législation internationale contraignante mise en place par l'Organisation Maritime Internationale «OMI». Au cœur de ce dispositif, le Code « ISPS », qui constitue la pierre angulaire en matière de sûreté. L'application de mesures de sûreté standardisées édictées par le Code «ISPS», constitue désormais pour les Etats, un gage de confiance pour le développement du commerce international par voie maritime et un facteur de rayonnement et de développement.

D'un autre côté, l'immensité de la superficie des installations portuaires et la diversité des activités qui y sont menées, ont fait d'elles malheureusement

aussi, des zones propices au développement d'activités illicites et criminelles et une cible de choix pour les organisations terroristes. Les navires et les plateformes portuaires pourraient en effet, faire l'objet d'une attaque terroriste et le navire pourrait lui-même être pris d'assaut pour en faire un vecteur de l'attaque. Les répercussions seraient alors désastreuses en termes de pertes de vies humaines, mais également en termes d'impact économique sur les capacités d'approvisionnement ou sur la chaîne du commerce international. A cela s'ajoute, la réputation du pays qui se trouve ternie. Trouver donc, le juste équilibre entre la fluidité commerciale et les mesures de contrôle et de sûreté, demeure l'un des défis majeurs auxquels se trouvent confrontés les Etats, qui doivent de facto développer des modes de gouvernance innovants, pour protéger le territoire, les personnes et garantir la continuité du fonctionnement du transport maritime des passagers et des marchandises.



© 2022 DGSN

Les policières et policiers aux pieds des navires..Une action importante pour fluidifier le transit et vérifier que les formalités de contrôle des passeports et leur estampillage ont été bien effectuées à bord.

La Police au Port maritime Tanger Med.. acteur et vecteur de progrès

Compte tenu de la position stratégique qu'occupe le port Tanger Med et de sa spécificité, il est catégorisé en tant qu'installation de haute sensibilité devant jouir des mesures de sécurité physique, humaine et technologique les plus strictes, pour assurer la sûreté du port, ses activités, ses utilisateurs, et par conséquent, celle de notre pays.

Des mesures de sûreté des plus strictes, pour éviter tout acte de malveillance à l'encontre d'un navire ou du complexe portuaire dans sa globalité et éviter l'intrusion de personnes ou de marchandises indésirables, tout en assurant la fluidité des trafics des personnes et des marchandises. Un défi de taille, que partage une foultitude d'acteurs au niveau de cette infrastructure vitale, la DGSN, la Gendarmerie Royale, les Forces Auxiliaires, les Douanes, l'Autorité portuaire, les exploitants et les sous-traitants, etc.

Une coordination forte et singulière est alors nécessaire pour l'analyse continue des risques, compte tenu de la nature changeante et évolutive de l'environnement portuaire, afin d'adapter les modes de gestion et d'intervention, à la hauteur des défis.

Pour veiller sur la sécurité de cette infrastructure portuaire stratégique, la DGSN a mis en place en 2008, le District de Police du port maritime de Tanger Med. Une structure moderne investie de diverses missions, allant de la sécurité générale de l'infrastructure et de ses utilisateurs, aux missions d'application des prérequis en matière de sûreté et de la réglementation relative au passage transfrontalier. En effet, les services de police assurent les missions de contrôle et de sûreté aux postes fron-

tières via l'inspection-filtrage des passagers et des bagages à main, des véhicules et de tout

le personnel exerçant au niveau du Port dans les zones relevant de sa compétence.

Depuis sa création, le District du Port maritime de Tanger Med jouit d'un renforcement continu en ressources humaines, matérielles et technologiques pour être à la hauteur des défis sécuritaires et accompagner la dynamique exceptionnelle que connaît cette infrastructure stratégique en termes d'extension, d'augmentation des flux de passagers et des diverses activités, constituant ainsi, un vecteur de progrès et un rempart contre l'entrée dans notre pays de tout risque ou danger pouvant compromettre la sécurité nationale, et en luttant contre toutes les formes de criminalité transnationale. En témoignent les grosses saisies de drogues opérées qui agrémentent la presse nationale.

Les policiers exerçant au niveau de ce port ont tout vu, des modes de dissimulation plus ingénieux les uns que les autres, des cachettes minutieusement étudiées pour «tenter» de contourner les contrôles, et des réseaux de plus en plus organisés. Dans la ligne de mire de ces policiers, les clandestins, les trafiquants, les passeurs, etc. Tout est passé au peigne fin, aucune cachette n'est délaissée et aucune piste n'est négligée, techniques de détection des faux documents et des produits prohibés, analyse comportementale, techniques de questionnement, etc., plusieurs techniques dans leur boîte à outils, en plus d'un système d'information intégré et connecté, qui permet de réaliser les vérifications nécessaires en temps réel.

La Revue de Police s'est déplacée au District de Police du Port Tanger Med, pour accompagner les policiers dans leurs activités quotidiennes et s'est entretenue avec divers fonctionnaires, pour partager avec le lectorat les efforts déployés et l'engagement sans faille du personnel de la Sûreté Nationale au niveau de ce point stratégique et névralgique.

Entretien avec

M. Mohamed HAMMOUCHI, Préfet de Police, chef du District de police du Port maritime de Tanger Med



M. Mohamed HAMMOUCHI a intégré la DGSN en 1989. Après la formation initiale, il fit ses débuts à Fès où il exerça au sein de plusieurs arrondissements de police (deuxième, neuvième et dixième arrondissement de police). Après un passage de quelques mois au District du Port aérien Mohammed V de Casablanca, il fut affecté au Service de la police judiciaire à Taza où il y exerça pendant neuf ans et y développa et aiguisa ses compétences professionnelles en la matière. Il fut par la suite nommé en tant que chef du Service régional de la police judiciaire à Er-Rachidia, où il mit en application son savoir-faire. En 2009, les qualités humaines et professionnelles de ce gradé, lui ont valu sa nomination au poste de chef du Service préfectoral de la police judiciaire à la Préfecture de Police de Fès. Ce gradé a également fait un passage au niveau de la zone Sud du Royaume, en tant que chargé de mission à Es-Smara et Dakhla.

En 2016, une mission d'une grande importance lui fut confiée, celle de la gestion du District du Port maritime de Tanger Med. Un District revêtant une singularité toute particulière, qui combine les missions générales de sécurité publique, mais aussi celle de la police des frontières. Le background de ce gradé et l'expérience accumulée, tant dans le domaine de la sécurité pu-

blique, que la police judiciaire, notamment la lutte contre le trafic de drogues et la migration irrégulière, lui ont permis de cerner rapidement la spécificité de ce port, ainsi que les enjeux qui lui sont liés et de mettre en place un modèle de management spécifique et adapté à cet environnement si particulier.

Passionné par son travail, il est toujours au plus près des fonctionnaires exerçant sous son autorité qu'il connaît parfaitement un par un. Convaincu de l'importance de la résolution des conflits et des problèmes, sa porte est toujours ouverte aux policiers, pour dialoguer, poser tout problème même personnel, afin de tenter de trouver des solutions. Pour lui, compte tenu de l'importance stratégique du Port, il est primordial de veiller à garantir un environnement sain de travail, car la vigilance est de mise, pour ne rien laisser passer. Sa capacité de communication et son professionnalisme sont également très appréciés par l'ensemble des acteurs exerçant au sein de ce complexe portuaire et avec lesquels, il entretient de très bonnes relations, prérequis essentiel pour une meilleure coordination des actions à entreprendre.

Pour ce responsable, l'esprit de corps et de cohésion, ainsi que la synergie entre les différents acteurs au sein de ce port, sont la clé pour une sûreté efficace et efficiente, ainsi qu'un service public de qualité.



Quelles sont les missions dévolues au District du Port maritime Tanger Med ?

Permettez-moi tout d'abord de brosser rapidement la particularité que revêt la plateforme portuaire Tanger Med. Il s'agit d'une structure singulière et unique. Je m'explique! Outre sa situation géostratégique sur le détroit de Gibraltar à 14 Km seulement de l'Europe, le port Tanger Med se caractérise par la diversité des activités qui y sont menées, conteneurs à l'import-export, passagers à pied ou à bord de véhicules, d'autocars ou de camions, avec une zone franche où sont implantées plus de 11.000 entreprises mondiales qui exportent leurs produits à l'étranger et qui font travailler une main d'œuvre marocaine importante. Pour mesurer l'ampleur de ce port, 07 millions de conteneurs ont été traités au niveau de ce méga-port en 2021.

Avec la mise en service effective du port, il fallait une structure policière in situ, afin d'appliquer la réglementation en matière de passage transfrontalier et assurer la sûreté et la sécurité de ce point stratégique, qui incarne le symbole de souveraineté et de modernité de notre pays, telles que voulues par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.**

La DGSN, dans sa stratégie d'accompagnement et soucieuse d'améliorer sans cesse son service public, a mis en place ce District en 2008, pour s'acquitter des différentes formalités transfron-

La DGSN à l'international

Le District de Police du port maritime de Tanger Med.

partie prenante à l'Opération «Neptune» lancée par INTERPOL, pour détecter les terroristes parmi les touristes et voyageurs



Chaque année et en particulier durant la saison estivale, un très grand nombre de véhicules et de passagers franchissent les frontières internationales par voie maritime. La saison touristique représente alors une aubaine pour les criminels et terroristes, qui cherchent à se fondre dans la masse importante de voyageurs, pour s'infiltrer dans un pays ou y introduire des produits prohibés.

Repérer et intercepter ces menaces devient alors, une question cruciale de point de vue sécuritaire et nécessite de ce fait, une coopération internationale coordonnée et étroite. Les services de sécurité devançant cet esprit criminel, en se préparant et en innovant des mécanismes de coopération opérationnelle et des opérations conjointes, afin de venir à bout des projets criminels et terroristes.

L'exemple parfait en est l'opération «Neptune», qui incarne le modèle d'une coopération opérationnelle réussie pour le renforcement des contrôles au niveau des ports

talières, et préserver la sûreté et la sécurité des utilisateurs de ce port et celle des installations connexes. Une structure moderne et intégrée en mesure d'assurer les missions de sécurité, de sûreté et de contrôle transfrontalier. Pour ce faire, le District a été structuré de manière à disposer de l'ensemble des spécialités policières nécessaires, en l'occurrence, la police judiciaire, un arrondissement de police, les renseignements généraux, les corps urbains, une unité cynotechnique, ainsi qu'une brigade transfrontalière représentant à elle seule environ 80% de l'effectif de ce District. Pour la simple raison que la brigade transfrontalière représente le cœur battant de l'activité de ce District. Elle est composée de quatre entités, à savoir la brigade de contrôle frontalier, la brigade de réglementation, une unité chargée des statistiques et la brigade de sûreté, qui mène les actions de contrôle, de concert avec les agents des douanes.

Le District de police du port maritime de Tanger Med dispose également de ressources humaines qualifiées, d'équipements de sûreté et d'infrastructures idoines. Depuis 2015, et grâce à

maritimes reliant l'Afrique du Nord à l'Europe. Il s'agit d'une opération coordonnée par Interpol, et menée dans plusieurs ports maritimes méditerranéens, dont le Maroc, avec la participation d'experts de l'Agence européenne de gardes-frontières et des gardes-côtes (Frontex), ainsi que l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Depuis 2018, Interpol lance cette opération durant la période de forte affluence touristique via les ports maritimes. Son objectif étant de détecter et de lutter contre les mouvements de criminels et terroristes étrangers par voie maritime dans le pourtour méditerranéen, et ce, via l'échange de renseignements criminels en temps réel et l'exploitation des bases de données d'Interpol sur les personnes recherchées impliquées dans des affaires de terrorisme ou de trafics divers, les véhicules volés, les documents de voyage volés ou perdus, etc.

La DGSN, acteur clé et actif au sein de la communauté policière internationale, et partie prenante aux efforts internationaux et régionaux de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, a participé à plusieurs éditions de cette opération, et sa contribution a été concluante, comme à l'accoutumée, ayant permis la détection et l'interpellation de plusieurs personnes soupçonnées de crimes divers.

Une autre participation distinguée et saluée de la DGSN, est l'opération baptisée «Weka», mise en place et coordonnée par Interpol, pour la lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants. En effet, en plus d'accueillir l'unité de coordination opérationnelle, le Maroc via la DGSN, a procédé à 49 arrestations en lien avec le trafic de migrants. En outre, et grâce aux renseignements fournis par la DGSN, l'Espagne a pu arrêter des trafiquants, connus pour faciliter le transport de migrants clandestins depuis le Continent Africain.

District du Port maritime de Tanger Med.. une structure adaptée à l'environnement portuaire

Bloc de gestion administrative

Brigade de Police des
postes frontalières

Brigade de Police
Judiciaire (Identité
judiciaire, police
cynotechnique, etc.)

Brigade des
Renseignements
Généraux

Sécurité publique
(arrondissement de police,
Corps Urbains, etc.)

la vision moderniste de M. le Directeur Général, nous disposons d'outils de travail plus modernes et performants, qui nous facilitent la tâche, au même titre que les services rendus aux citoyens.

Compte tenu de la spécificité du port et de ses nombreuses activités, nous travaillons en étroite collaboration et dans une grande synergie avec l'ensemble des acteurs, notamment avec les services des douanes, avec lesquels nous menons des actions conjointes, pour interdire le franchissement de notre territoire à toute personne ou marchandise indésirable. Nous travaillons également en parfaite synergie avec l'Autorité portuaire et les autres acteurs notamment l'Autorité locale et les autres services de sécurité, ainsi que la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, pour faciliter l'opération «Marhaba». Notre objectif ultime, étant de prémunir notre pays contre toute menace venant de l'extérieur et de préserver son image à l'international, tout en veillant à garantir la fluidité de la circulation des personnes et des biens. Et c'est là tout l'enjeu.

Nous travaillons également avec les partenaires internationaux, notamment les services de sécurité espagnols, dans le cadre des centres de coopération policière, dont l'un des centres se trouve au niveau du District de police de Tanger Med. Une structure internationale de proximité et de coordination, réunissant, en plus de la Police nationale et la Garde civile espagnole, des fonctionnaires de la DGSN et de la Gendarmerie Royale. L'objectif principal étant l'échange d'information en temps réel et la coordination opérationnelle pour une lutte efficace contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme. Nous avons également pris part à l'Opération «Neptune», coordonnée par INTERPOL, pour la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, durant la période estivale.



Quels sont les défis majeurs auxquels sont confrontés les services de police au niveau de cette plateforme portuaire ?

Comme vous le savez-bien, les plateformes portuaires, de par leur immensité et le nombre important d'activités qui s'y déroulent, drainent un important flux de personnes et de marchandises, mais offrent malheureusement aussi, des opportunités de choix pour s'adonner à tous types d'activités illicites, trafic de drogues, migration irrégulière, terrorisme, etc.

En effet, les organisations criminelles ne cessent d'innover pour déjouer les contrôles des services de sécurité et inventer de nouveaux modes opératoires. Nous sommes d'ailleurs, à chaque saisie ou chaque affaire que nous traitons, étonnés par le degré si je puis dire, « *d'ingéniosité* » de ces personnes malveillantes, fruits et légumes en passant par les tuyauteries et les plaques de bois, etc., tout y passe pour dissimuler les produits prohibés. D'ailleurs, chaque nouveau mode de dissimulation fait l'objet d'une note de diffusion à l'ensemble des postes frontières du Royaume.

A cela s'ajoute, le nombre important de personnel et de sous-traitants qui travaillent et accèdent chaque jour à cette structure stratégique, et le risque de voir une personne endoctrinée ou animée d'intentions malveillantes pour nuire à la sûreté et la sécurité du port n'est pas à écarter.

Pour nous, le défi majeur est d'assurer une sécurité physique de toute la plateforme, d'assurer un contrôle efficace de tous les accès, de vérifier l'identité des personnes accédant aux zones réglementées, de contrôler les passagers et les véhicules transitant par ce port, ainsi que leurs biens, tout en assurant la fluidité des flux et en réduisant les délais d'attente. C'est le pari à gagner!!

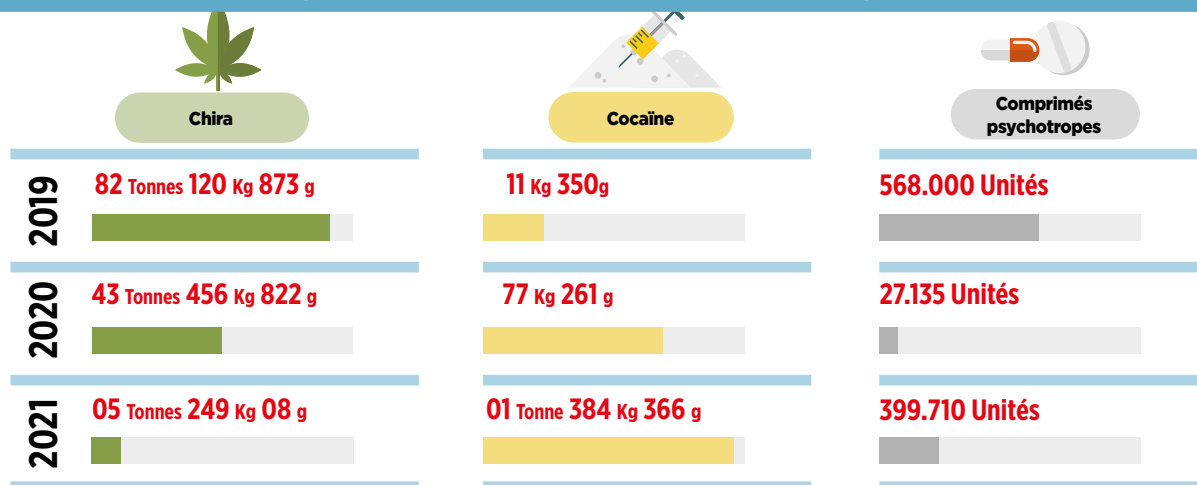
Grâce aux moyens technologiques déployés dans cette plateforme, notamment le réseau de caméras de vidéosurveillance, dont le nombre dépasse les 1.700 et dont plusieurs sont de nature thermique, nous avons une visibilité sur la plateforme portuaire toute entière de jour comme de nuit, en plus des patrouilles que nous menons dans chaque recoin de cette plateforme immense. Nous menons également des opérations d'assainissement de l'environnement du port et qui ont eu un retentissement fort positif sur la diminution du nombre de candidats à la migration irrégulière. En 2021, nous avons pu intercepter grâce à ces opérations, 1.105 candidats potentiels à l'émigration irrégulière et 3.331 en 2019. Cela dit, la COVID-19 a bien gelé les activités criminelles, surtout durant la période de fermeture des frontières, par la diminution notable du nombre d'affaires.

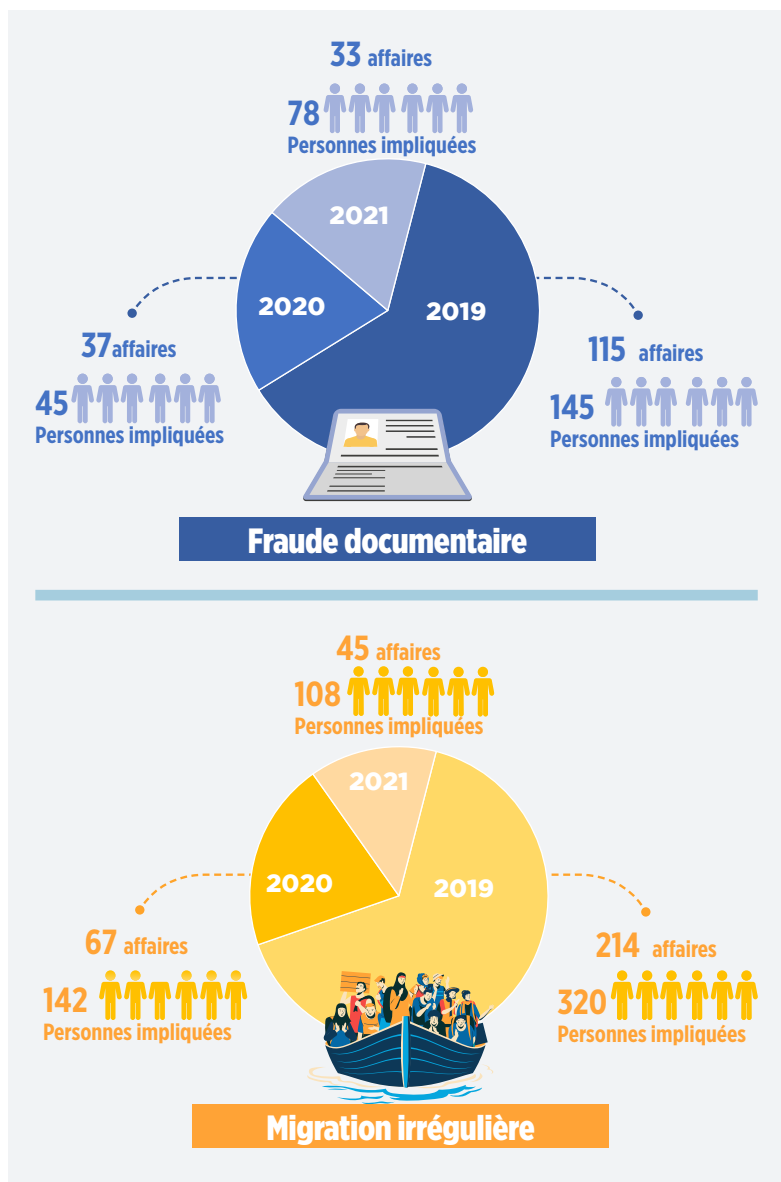
En matière de lutte contre la criminalité, la vigilance accrue et l'étroite coordination avec les services des douanes et les autres forces de sécurité ont donné leurs fruits, par la saisie de quantités importantes de drogues, de devises, et par le démantèlement de filières spécialisées dans la migration irrégulière. Me viennent à l'esprit deux grandes affaires, la récente saisie de 27 tonnes de Chira soigneusement dissimulée dans des coffres forts, et une autre ayant permis la saisie de 365.640 euros.



Les plateformes portuaires, de par leur immensité et le nombre important d'activités qui s'y déroulent, drainent un important flux de personnes et de marchandises, mais offrent malheureusement aussi, des opportunités de choix pour s'adonner à tous types d'activités illicites.

Bilan de lutte contre le trafic de drogues et la migration irrégulière au niveau du Port maritime de Tanger Med





Un autre phénomène que je qualifierais de dangereux et d'inhumain, celui du mode dit « *In-corpore* », un mode opératoire qui consiste à ingérer une quantité de drogues sous forme de capsules. Des individus qui jouent malheureusement leurs vies en prenant de grands risques. Nous avons pu interpellé, en 2021, 18 individus, qui s'apprêtaient à quitter le territoire national en direction de l'Espagne, avec 04 Kg de Chira soigneusement emballés sous forme de capsules et dissimulés dans leurs abdomens.

Un autre défi majeur que nous devons relever avec succès, est l'opération « Marhaba », qui représente pour nous un grand événement, celui d'accueillir les Marocains du Monde qui reviennent à la mère patrie. Nous devons réussir ce challenge et concilier entre sécurité et fluidité, de concert avec l'Autorité portuaire, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, l'Autorité locale et les autres services concernés.



Comment la sûreté est-elle mise en œuvre ?

Le port étant un point d'entrée et de sortie du territoire, la sûreté constitue un pan fondamental pour prévenir, détecter et intervenir le cas échéant, à tout acte malveillant pouvant cibler l'installation portuaire dans sa globalité, ainsi que ses usagers. C'est pour cela, que la sûreté doit être envisagée de manière globale et intégrée et surtout impliquer l'ensemble des acteurs de la chaîne de sûreté, à savoir l'autorité portuaire, les compagnies maritimes, les sociétés d'exploitation, l'autorité locale et les autres services de sécurité. La sûreté n'est pas un choix, c'est une nécessité incontournable, pour protéger la population et les infrastructures et assurer la continuité des fonctions essentielles du transport maritime des passagers et des flux commerciaux. **Plus qu'une simple exigence, la sûreté est avant tout, une culture !**

La sûreté repose sur un système de protection en profondeur, basé sur des mesures graduées, mises en œuvre pour empêcher le franchissement des frontières de toute personne ou produit indésirables. La sûreté est également mise en œuvre à plusieurs niveaux proportionnés au niveau de la menace, tel qu'il est prescrit dans le Code « ISPS », qui définit trois niveaux de sûreté et des actions adaptées à chaque niveau. Pour ce faire, nous procédons à une évaluation des risques et des menaces qui pèsent sur l'installation portuaire, avec le concours de toutes les parties prenantes, pour adapter nos actions de prévention, de protection et de réponse, et qui sont formalisées dans le Plan de Sûreté Portuaire « PSP ». Nous réalisons également des exercices de simulation pour tester notre plan et y apporter le cas échéant les actions correctives nécessaires.

Notre approche est celle communément adoptée au niveau international, qui est basée sur un dispositif humain, procédural et technologique. Jusqu'à cette date, nous avons toujours passé avec succès les audits de sûreté et nos agents de sûreté sont tous certifiés dans ce domaine.

Les mesures de sûreté concernent le contrôle de trois composantes clés, l'individu, les biens et les marchandises, ainsi que les moyens de transport. L'ensemble fait l'objet d'un contrôle fin et minutieux.

Pour nous permettre de nous acquitter convenablement de notre mission de sûreté, le port et ses dépendances sont compartimentés en zones diverses, dont l'accès est autorisé aux seules personnes habilitées, avec une séparation physique du flux aussi bien du personnel que des voyageurs et des marchandises, afin d'éviter que des objets prohibés ou des personnes dangereuses puissent être introduits dans les zones stériles et celles d'accès réglementé.

Les zones de sûreté à accès réglementé, communément connues sous l'acronyme de « ZAR », étant accessibles aux seules personnes habilitées, disposant d'un badge d'accès compatible.



© 2022 DGSN

Au niveau de chaque accès, nous assurons le contrôle des personnes et des biens au niveau des postes d'inspection-filtrage, et quand je parle de personnes, il s'agit aussi bien des voyageurs, que du personnel, indépendamment du nombre de passages. Toute personne accédant au port fait l'objet d'un contrôle minutieux, par la vérification des badges d'accès, des bagages et des effets personnels, par les scanners à rayons X et les Brigades cynotechniques. Pour vous donner une idée de l'ampleur de la tâche, le nombre de personnel opérant au niveau du port peut atteindre 16.000 personnes par jour, en plus de leurs véhicules qui doivent obligatoirement tous disposer d'un macaron d'identification. La traçabilité de ces mouvements est très importante. Nous organisons régulièrement des réunions avec l'Autorité portuaire «TMPA», pour discuter des points importants à ce sujet.

Nous assurons également une couverture périmétrique sécuritaire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, aux moyens de patrouilles mobiles, mais aussi grâce aux caméras de vidéosurveillance.

Au niveau de la plateforme de Tanger-Med, la sûreté est une culture et la DGSN s'est totalement inscrite dans une approche partenariale et de forte synergie avec l'ensemble des acteurs du port. C'est la clé pour une sûreté optimale.

Grâce au professionnalisme et à la vigilance des services de la sûreté nationale, le niveau de sûreté de cette plateforme stratégique ne se trouve que plus renforcé.



▲
L'opération «Marhaba»..un challenge et une synergie parfaite, pour accueillir en bonne et due forme, les Marocains du Monde, conformément aux Hautes Orientations Royales.

Le Commissaire de Police Principal Issam EL BOUZAIKI CHEIKHI

Adjoint au chef du District de Police du Port maritime de Tanger Med

Le Port maritime de Tanger Med, compte tenu de son immensité et de ses diverses dépendances, constitue un enjeu majeur en termes de sécurité et de sûreté. Au sein de cette plateforme qui ne dort jamais, nous assurons le contrôle de l'ensemble des accès de jour comme de nuit. Tout individu accédant au complexe portuaire, qu'il soit voyageur, employé, concessionnaire, simple visiteur, etc., est systématiquement contrôlé, de même que ses bagages. Le chef du District est très à cheval sur la rigueur des contrôles. Souvent, je fais des descentes tard la nuit, pour vérifier de manière inopinée, si le personnel au niveau des accès s'acquiesce bien comme il faut de ses missions, et je rends compte de la situation au chef du District. En plus de ce volet, le port Tanger Med connaît également une criminalité transnationale, liée notamment au trafic de drogues et à



© 2022 DGSN



Vous avez mentionné que l'opération «Marhaba» constitue un challenge pour vos services. Comment vous organisez-vous pour mener à bien cette opération, surtout après la reprise des liaisons maritimes avec l'Espagne?

la migration irrégulière. Pour y faire face, nous travaillons conjointement avec les services des douanes, afin de détecter et d'intercepter ces cas, et ce, aussi bien au départ qu'à l'arrivée. Il arrive aussi, assez souvent, que nous soyons destinataires d'informations et de renseignements potentiels quant à la présence de drogues dans des conteneurs ou concernant des personnes recherchées. Nous affinons, dans ces cas, les recherches afin de les intercepter. Notre quotidien se passe en grande partie sur le terrain, pour vérifier à chaque point de la plateforme, que les mesures et procédures de travail établies sont dûment mises en œuvre par le personnel, encadrer et redresser s'il le faut. Le travail dans ce port stratégique est spécifique et sensible, et nécessite de la vigilance accrue et un engagement sans faille de la part de l'ensemble du personnel. C'est pour cela, que le chef du District est très attentif au personnel et à leurs qualifications, en réalisant des sessions de formation continue pour l'ensemble des fonctionnaires et en étant toujours à l'écoute pour résoudre tout problème.

ZOOM

sur une initiative Royale unique en son genre.. l'Opération Marhaba

L'Opération Marhaba a été lancée pour la première fois en 2001 pour l'accueil des Marocains Résidant à l'Etranger, par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, traduisant la Haute Sollicitude Royale envers les Marocains du Monde.

Au cœur de cette Initiative, placée sous le signe de l'assistance et l'accueil, la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Durant toute la durée de cette Opération, qui débute le 05 juin et prend fin le 15 septembre de chaque année, tous les acteurs concernés se mobilisent pour garantir son plein succès et accompagner les MRE, dans les meilleures conditions qui soient.

En 2003, le Souverain a institué une journée spécialement dédiée aux Marocains du Monde, célébrée le 10 août de chaque année.

L'opération « Marhaba » est un événement d'une grande ampleur, de par le dispositif unique au Monde mis en place, en termes de logistique, d'organisation et de sécurité, mais aussi par sa symbolique qui traduit l'attachement fort des Marocains à leur pays et à leur origine. Cette opération unique, jouit de l'attention particulière de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste** et qui témoigne de la Haute Sollicitude Royale envers ces Marocains qui viennent retrouver leurs familles et leurs proches. De ce fait, et en exécution des Hautes Orientations Royales, le Gouvernement Marocain, s'y est préparé et mobilise l'ensemble des acteurs concernés, afin de garantir aux Marocains du Monde un transit optimal, rapide, convivial et sécurisé, ainsi qu'un accueil et un accompagnement adéquats.

C'est dans cette perspective, que la commission mixte maroco-espagnole de haut-niveau chargée de l'opération « Marhaba » s'est réunie à Rabat, en vue de convenir des mesures mises en place par les deux parties pour garantir son déroulement dans les meilleures conditions.

Assistance, fluidité, sûreté et sécurité sont les maîtres-mots qui régissent l'opération «Marhaba», et pour lesquels, une pléiade d'acteurs, coordonne son action pour s'inscrire dans le schéma global de gestion, dans le respect du spectre missionnel de chaque département. Pour ce faire, la Commission nationale chargée de l'opération «Marhaba», dans laquelle sont représentés tous les acteurs concernés, se veut un forum de coordination interdépartements.

L'Autorité portuaire « TMPA », la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, le Ministère de la Santé, le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, l'Autorité locale, la DGSN, les



© 2022 DGSN

Douanes, la Gendarmerie Royale, la Protection Civile, les Forces Auxiliaires, etc., mobilisent des ressources humaines et matérielles importantes et travaillent en symbiose, pour la mise en place d'un plan de gestion efficace. Tous les acteurs sont mobilisés !!!

Il faut préciser que ce port est resté opérationnel même en période de confinement, car les marchandises ont continué à circuler entre le Maroc et l'Europe, en plus des travailleurs saisonniers qui transitaient via ce port. Nous devons alors veiller à ce que les passagers entrant ou sortant du Maroc soient en conformité avec la réglementation nationale.

Pour cette édition 2022, l'Opération de transit se révèle exceptionnelle, car elle vient après deux années d'interruption. Pour cette année, 14 bateaux sont mobilisés sur l'axe Algésiras-Tanger Med, avec 47 rotations par jour, en plus des bateaux long courriel en provenance de Marseille, Gênes et Sète. Pour vous donner une idée de l'ampleur de l'Opération, 1.544.853 personnes et plus de 350.221 véhicules ont transité par ce port en 2019 dans les deux sens, et en une journée de pic, nous avons dû traiter plus de 53.000 passagers et 10.400 voitures. Nous devons être préparés et prêts à assurer une gestion optimale de ces flux et surtout lors des journées d'affluence maximale.

Au niveau de la DGSN, un dispositif à la hauteur de cette opération et adapté aux prévisions attendues du nombre de passagers et de véhicules, est mis en place. Un dispositif qui prend en compte plusieurs paramètres, notamment les renforts en ressources humaines et matérielles à même de permettre le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions qui soient, tout en assurant un contrôle efficace.

Au niveau du District, avec le concours de tous les responsables, nous nous organisons en consé-

▲ Les policiers, avec toutes leurs composantes, veillent avec grand soin sur le bon déroulement du transit.

quence. Durant cette période, les fonctionnaires exerçant au sein de ce District sont préparés psychologiquement à ce qu'il n'y ait ni vacances ni autorisations exceptionnelles. Pour chaque fonctionnaire, l'Opération «Marhaba» est un grand événement qu'il faut réussir. On se mobilise tous, dépassant plusieurs fois les horaires de travail réglementaires.

Nous adoptons une architecture de travail spécifique, où chaque responsable prend en charge une zone donnée, pour s'assurer que les mesures et les consignes sont appliquées à la lettre. Nous fonctionnons en mode « total et complet », nous rajoutons des postes de contrôle à quai supplémentaires, ainsi que des guichets d'estampillage pour les véhicules et les piétons, en plus des guichetiers navigants à bord des ferries, qui veillent à l'exécution des formalités à bord. Pour mener à bien leurs missions, ces guichetiers mobiles ont été dotés de nouvelles mallettes avec un nouveau système d'information, le «SGPF», permettant de vérifier les documents et de s'assurer de leur authenticité. En outre, ces fonctionnaires font usage d'autres techniques pour détecter toute tentative illégale d'intrusion sur le territoire national.

Ce personnel navigant constitue également une bonne source d'informations et de renseignements, permettant d'analyser une situation quelconque et de prendre les décisions qui s'imposent. Me vient à l'esprit, un bateau italien transportant plus de 800 personnes, tombé en panne en pleine mer. C'est grâce à l'information donnée par nos agents navigants, que nous avons, à notre niveau, remonté l'information et la situation a pu, rapidement être redressée.

Aussi, les fonctionnaires de police qui viennent nous prêter main forte, apportent une aide appréciable au bon déroulement de cette opération.



© 2022 DGSN

El Mekki BELAKHDIM

Chef de la Brigade de Police des Postes
Frontières au District du port maritime de Tanger-Med

Ayant intégré la DGSN en 1999, en tant qu'Inspecteur de Police, sa première affectation, aussitôt sorti d'École, fut au port maritime Tanger ville, où il fit un passage par tous les métiers de la police des postes frontières, d'abord opérateur de saisie, guichetier, guichetier navigant, ensuite agent de contrôle au pied de navire. En 2010, il partit en renfort au port de Tanger Med et il y resta. En 2011, après avoir réussi le concours d'accès au grade d'Officier de Police, il enchaîna les responsabilités. D'abord adjoint au chef de Groupe, puis chef de Groupe, chef du Poste frontalier par intérim, pour finir chef de la Brigade de Police des Postes frontières au District de police du port maritime de Tanger Med en 2020. Un policier passionné par son métier et parfaitement conscient des défis à relever.



Le métier de la police des postes frontières est spécifique et nécessite des compétences particulières, notamment la

maîtrise de la réglementation nationale et internationale régissant le domaine maritime, les mesures de sûreté, etc.

J'ai évolué dans ce domaine depuis ma première affectation et je suis passé par tous les postes, ce qui m'a permis d'avoir une maîtrise de toutes les facettes du travail dans un poste frontière. Cela étant, nous avons la chance de bénéficier de sessions de formation continue, sur les nouveautés réglementaires, les nouvelles techniques de travail, l'analyse comportementale, la fraude documentaire, les modes opératoires, etc.

La Brigade que je chapeaute est le cœur battant de ce District, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En effet, en plus de disposer de la part la plus importante en effectifs dévolus au District, elle prend en charge tout l'aspect de contrôle documentaire, les mesures de sûreté au niveau des postes d'inspection-filtrage et des divers accès au port, etc.

Pour ce faire, nous disposons du matériel nécessaire pour la détection des produits stupéfiants, des explosifs et autres matières dangereuses. Nous travaillons également de manière conjointe avec les services des douanes au niveau des stations de scanners à rayons X mobiles pour les véhicules et les marchandises, ainsi qu'au niveau du centre de dépotage.

C'est la clé de notre succès, la complémentarité et la conjugaison des efforts au quotidien,

pour détecter les matières prohibées et personnes indésirables et démanteler les réseaux criminels.

Le travail d'inspection-filtrage est appuyé par les brigades cynotechniques qui disposent de chiens spécialisés dans la détection des billets de banques, des explosifs et des drogues, et dont l'apport est fort appréciable. Nos agents sont également bien formés aux techniques d'analyse comportementale et de détection des faux documents et des titres de voyage, mission qui est devenue plus aisée depuis le déploiement d'un nouveau système d'information sur la gestion des postes frontières, qui nous offre plusieurs fonctionnalités, à savoir la vérification de l'authenticité des documents et de l'identité

du détenteur, ainsi que la saisie automatique de toutes les données nécessaires. Ce système nous a facilité la tâche et a nettement réduit les délais de contrôle.

Dans le cadre de la coopération opérationnelle internationale, nous avons participé aux éditions 1 et 2 de l'Opération «Neptune», coordonnée par Interpol. Une opération visant la prévention et la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale à l'occasion de la saison estivale, entre l'Afrique du Nord et l'Europe au niveau des ports maritimes de plusieurs pays. Grâce à notre expertise et une étroite coopération, notre participation a permis le succès de cette opération. » ■



SPÉCIAL

LE COMMISSARIAT SPÉCIAL DU PORT AÉRIEN NADOR-EL AROUJ

**AU SERVICE DES MAROCAINS
RÉSIDENT A L'ÉTRANGER**

© 2022 DGSN



El Aroui, cette ville paisible au Nord- Est du Royaume dont le paysage a été transformé et embelli par une infrastructure qui n'a rien à envier aux plus modernes dans le genre. Il s'agit de l'Aéroport international Nador El-Aroui dans sa nouvelle conception, une infrastructure moderne avec une empreinte architecturale singulière et des équipements des plus sophistiqués, offrant une expérience voyage agréable, ergonomique et sûre. Une infrastructure dotée d'une capacité d'accueil pouvant atteindre 2 millions de voyageurs par an et une connectivité avec 18 aéroports européens, avec l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas, pour mieux accueillir les Marocains du Monde, la positionnant ainsi, à la 5^{ème} place nationale en termes de connectivité. Une aérogare qui répond aux exigences d'assurance qualité, certifiée ISO 9001 Version 2008 en 2021, gage de qualité. Une fierté pour le Maroc et les Marocains, et un vecteur de développement et de rayonnement de la Région toute entière. Cette nouvelle structure traduit la Haute sollicitude de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, envers les Marocains Résidant à l'Etranger, en leur offrant une plateforme moderne et ergonomique pour les accueillir en bonne et due forme et leur faciliter l'opération de transit. Grâce à la mise en service de cette nouvelle aérogare, le 09 juillet 2021, l'aéroport international Nador-El Aroui a connu un volume important en termes de trafic aérien des passagers, dont plus de 90% sont des Marocains Résidant à l'Etranger.

Au sein de cette aérogare moderne, le Commissariat Spécial de l'Aéroport Nador El-Aroui, une structure sécuritaire mise en place par la DGSN pour veiller sur la sûreté et la sécurité et offrir un service public de qualité aux passagers, en facilitant les activités de passage transfrontières dans les meilleures conditions.

La Revue de Police a passé une journée au niveau de cet aéroport, s'est entretenue avec le chef de cette structure sécuritaire, tout en accompagnant les policiers lors de l'exercice de leurs missions quotidiennes.





Entretien

A la tête du Commissariat Spécial de l'Aéroport international Nador-El Aroui,

le Commissaire de Police Zakaria BOUKHIMA

Ce jeune cadre, titulaire d'une licence en sciences économiques, option gestion des entreprises en 2003, a intégré la DGSN au grade d'Officier de Police en 2004. A sa sortie de l'Institut Royal de Police à Kénitra, il fut affecté à la Division des Postes Frontières relevant de la Direction des Renseignements Généraux. Au sein de cette Division, ce cadre a appris les ficelles du métier « PF », ce qui lui a valu sa nomination en tant que chef de l'Unité des Postes frontières terrestres. En 2019, il fut promu au grade de Commissaire de Police, ensuite nommé en 2021 au poste de chef du Commissariat Spécial de l'Aéroport International Nador-El Aroui. Fort de ses 17 ans d'expérience au sein de la Division des postes frontières et ayant bénéficié de plusieurs formations dans le cadre de la coopération internationale, sur la fraude documentaire, la réglementation internationale régissant l'aviation civile, la sûreté aéroportuaire, le profilage des passagers, la traite des êtres humains, la gestion de crise, etc., ce responsable maîtrise toutes les facettes de ce métier et dispose des prérequis nécessaires pour mener à bien cette mission. Dynamique et organisé, il est toujours sur le terrain, souvent tard la nuit de manière inopinée, pour s'enquérir de la situation, redresser, encadrer et aussi décongestionner des situations. Ce sportif passionné des arts martiaux, titulaire du 1er Dan en Qwan Ki Do, entretient de bonnes relations de coordination avec l'ensemble des partenaires exerçant au niveau de cette infrastructure, notamment le Directeur de l'aéroport, les chefs d'escalaes, etc., pour une meilleure gestion de la sécurité et la sûreté de cette plateforme aéroportuaire.



Quelle est la mission du Commissariat Spécial que vous dirigez ?

La nouvelle aérogare Nador-El Aroui a été officiellement mise en service le 09 juillet 2021, au cours de l'opération de transit « Marhaba », pour accueillir comme il se doit nos Marocains Résidant à l'Étranger. Il faut préciser que l'activité « passagers » transitant par cet aéroport, est représentée à 90% par les MRE. Le Commissariat Spécial que j'ai l'honneur de diriger, relève du District Provincial de Nador. Au niveau de cette aérogare, nous assurons les missions de sécurité générale de toute l'enceinte aéroportuaire jusqu'aux portes d'embarquement. Nous veillons également à l'application de la réglementation régissant l'entrée et la sortie du territoire, en assurant les formalités transfrontalières au niveau des guichets. Une autre mission et non des moindres, dont on s'en occupe de concert avec d'autres acteurs, est la sûreté dans ses divers aspects, au niveau des postes d'inspection-filtrage des passagers et leurs bagages à cabine, ainsi que les bagages à soute. Nous disposons également d'une brigade cynotechmique avec des chiens spécialisés dans la détection de devise, d'explosifs et de drogues, qui nous assiste dans cette mission. Nous sommes organisés en groupes de travail de manière à fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Nous sommes chargés de l'application de la loi et de la lutte contre toute forme de criminalité au niveau de l'aéroport.



© 2022 DGSN



Vous avez parlé de la sûreté en tant que composante cruciale, comment est-elle mise en œuvre ?

Comme vous le savez bien, le transport aérien est une cible privilégiée d'individus et d'organisations animés par des intentions malveillantes ou terroristes. C'est pour cela que la sûreté est un enjeu majeur à l'échelon international. Cependant, l'efficacité de la sûreté n'est pas l'apanage des seuls services de police au niveau d'un aéroport, mais nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs évoluant au sein de cette plateforme, y compris le voyageur lui-même. La sûreté est l'affaire de tous et surtout c'est une culture. L'aérogare, infrastructure névralgique, est un espace segmenté et organisé en zones stériles, à mesure que l'on se rapproche de l'avion, afin d'assurer un contrôle minutieux de toute personne y accédant, par un contrôle physique, mais aussi technologique.

La DGSN, soucieuse de l'impératif sûreté et garante de la protection des personnes dans leur mobilité, ne cesse d'explorer des solutions organisationnelles et technologiques pour améliorer le niveau de sûreté certes, mais aussi celui de la qualité de service offert aux passagers.

Si les mesures de sûreté standards sont prescrites par l'annexe 17 de la Convention de Chicago, elles doivent bien entendu, être continuellement proportionnées et adaptées au niveau ou au type de la menace, en adoptant une approche basée sur l'évaluation des risques et des vulnérabilités, en renforçant les mesures de détection



© 2022 DGSN

des signaux et des comportements à risques, ainsi que l'analyse des renseignements.

La sûreté - bien coûteuse- ne peut être considérée comme une contrainte, bien au contraire, elle est le premier rempart de protection des passagers, des avions et de l'équipage et garante du développement du transport aérien et des activités connexes, et ceux qui veillent à son application deviennent par ricochet des vecteurs de progrès. Les personnes ont en effet, le plein droit d'être protégées dans leurs mobilités, un devoir régalien par excellence, qui est matérialisé par la police des frontières. Au niveau de l'aéroport Nador-El Aroui, des mesures de sûreté standards sont adoptées et mises en œuvre principalement, au niveau des postes d'inspection-filtrage des passagers et leurs bagages à cabine, ainsi que les bagages à soute, mais aussi au niveau des accès. Plus on se rapproche de l'avion, plus les mesures sont endurcies et les contrôles minutieux et systématiques. Nous ne contrôlons pas uniquement les passagers, mais toute personne accédant à cette enceinte, y compris les responsables d'autres structures, le personnel, etc.

Ces mesures sont constamment révisées et mises à jour lors des réunions du Comité Local de Sûreté d'Aéroport institué, par le Dahir n° 2-98-1011 du 12 hija 1419 (30 mars 1999), présidé par le directeur de l'aéroport et dans lequel l'ensemble des acteurs sont représentés. Lors de ces réunions, notre apport est toujours apprécié, car en tant qu'acteur clé de la chaîne de sûreté aéroportuaire et praticiens de la sûreté, nous sommes à même de diagnostiquer les failles et les contraintes devant être corrigées, pour améliorer le niveau de sû-

reté. Grâce à ces composantes, le niveau de sûreté est maintenu et amélioré et nous passons avec succès les audits de sûreté. C'est un gage de confiance et de développement.



Quels sont les équipements dont vous disposez pour mettre en œuvre les mesures de sûreté ?

Pour mener à bien cette mission, nous disposons d'équipements de sûreté les plus modernes, pour la détection des explosifs, des produits stupéfiants, même à l'état de traces, ainsi que tous les objets interdits par la réglementation, aussi bien pour le passager que pour ses bagages.

En ce qui concerne les bagages à soute, un système gigantesque avec une technologie de tomographie de pointe est déployé par l'ONDA, qui permet la détection d'objets et de produits prohibés dans les bagages à soute et dont nous assurons l'exploitation. Une fois les bagages enregistrés, ils sont soumis systématiquement à une inspection-filtrage. Au niveau de cette structure immense de tri et de convoyage, aménagée de manière à prendre en charge les bagages de taille standard, comme les plus volumineux, deux grands détecteurs dits EDS (Explosive Detection System), équipés d'une technologie de dernière génération sont installées, avec un temps de convoyage des bagages rapide. Ces systèmes sont installés selon une démarche permet-

Les guichetiers veillent avec le plus grand soin aux formalités de passages transfrontaliers



© 2022 DGSN



tant la réalisation de quatre niveaux de contrôle, ce qui traduit incontestablement la rigueur sans faille des contrôles.

Au niveau de la salle de supervision, des policiers bien formés, scrutent finement les images radiographiques de chaque bagage selon un travail en chaîne. Si le doute persiste toujours, quant à l'éventuelle présence d'explosifs ou d'objets interdits par l'agent de sûreté, il est fait appel au passager propriétaire du bagage, en vue d'effectuer en sa présence, une fouille manuelle minutieuse. En cas de besoin, le bagage est isolé et pris en charge par une équipe spécialisée, selon un protocole standard.

A ce stade, les policiers peuvent également effectuer des prélèvements de traces sur la personne ou le bagage, afin de rechercher la présence éventuelle d'explosifs ou de drogues, grâce à un spectromètre de nouvelle génération, dont ils disposent au niveau de ces postes.

La sûreté, c'est aussi la vérification de l'identité des passagers. Pour ce faire, nous disposons d'un système informatisé de gestion des postes frontières, qui nous permet de vérifier l'identité du passager et l'authenticité de son titre de voyage.

En plus du système de caméras de vidéosur-

▲ Le système de tri et de convoyage des bagages à soute, sous l'œil attentif des policiers, qui veillent au contrôle, pour détecter tout produit prohibé.

veillance qui dessert toute l'enceinte portuaire, les policiers en poste fixe ou en patrouilles pédestres sillonnent toute l'installation, pour veiller à l'ordre public, mais aussi pour repérer et détecter toute personne à risque, vérifier les badges d'accès du personnel aux différentes zones, etc. En fait, la sûreté est un système multi-couches qui se complètent les uns avec les autres.

Le niveau de sûreté est une exigence, mais également un gage de confiance, qui augmente l'attractivité de l'aéroport, faisant ainsi de la Sûreté Nationale, un vecteur de progrès de ce secteur.





▲ Les policiers, au niveau des postes d'inspection-filtrage veillent au grain pour ne rien laisser passer

© 2022 DCSN

2021

474

personnes interceptées



Quelles sont les formes de criminalité les plus courantes au niveau de cet aéroport ?

Il faut préciser que cet aéroport ne connaît pas une grande criminalité. L'activité criminelle la plus prégnante est la migration irrégulière, par usage de documents de voyage contrefaits ou falsifiés. Pour vous donner un exemple, en 2021, durant la période allant du 15 juin au 12 juillet, 60 personnes ont été interceptées pour migration irrégulière et 06 pour trafic de stupéfiants. Depuis le début de l'opération de transit, le 05 juin et jusqu'au 30 juin 2022, 36 individus ont été interceptés pour divers motifs, dont 17 pour migration irrégulière.

Le contrôle qu'on effectue est très rigoureux et repose sur plusieurs niveaux. Il y a le nouveau système de gestion des postes frontières, qui nous permet de détecter une personne recherchée et tout document de voyage falsifié ou contrefait. Nous disposons également d'équipements modernes de deuxième niveau, pour réexaminer le document en cas de doute. Cela étant, l'aéroport reste quand même relativement calme. On ne laisse rien passer, car nos contrôles sont très minutieux, et font appel à l'expertise des policiers, mais aussi à la technologie et au renseignement.

Bilan de lutte contre la criminalité

Du 15 juin au 12 juillet 2021



60



Migration irrégulière



06



Trafic de stupéfiants



02



Trafic de devises



2022

Du 05 au 30 juin 2022

36

personnes interceptées

17

Migration irrégulière



Justement, vous avez parlé d'expertise. Comment veillez-vous au renforcement des compétences des policiers pour être en mesure de repérer et détecter ces cas ?

Avant d'être affectés aux postes frontières, les policiers sélectionnés bénéficient d'une formation de spécialisation au niveau de l'Institut Royal de Police à Kénitra, ainsi que de sessions de formation spécialisée, organisées de manière régulière par la Direction des Renseignements Généraux. La DGSN est à cheval sur le développement et le renforcement des compétences des policiers, en particulier dans un environnement tel que celui des postes frontières, qui est régi par un corpus réglementaire national et international, qu'il faut maîtriser. L'environnement aéroportuaire est spécifique de point de vue sûreté, mais aussi service public. Des réunions régulières sont menées et un encadrement quasi quotidien est réalisé, pour rappeler les règles à observer à tout moment. Notre devise est la rigueur avec courtoisie.

Au niveau de notre entité, le chef du District Provincial de Nador attache une importance capitale à la formation continue et nous engage à mettre en place un plan de formation continue pour le partage des connaissances à chaque formation ou mission effectuée par l'un de nos collègues, l'encadrement continu et le redressement correctif par rapport à la manière

Les policiers en tenue civile sillonnent l'aéroport en continu, pour veiller sur la sécurité de l'aéroport, ainsi que celle de ses usagers, et intervenir en cas de besoin.

de servir, ou les bons gestes techniques à adopter, etc. En ce qui concerne les policiers exerçant les missions de sûreté au niveau des postes d'inspection-filtrage, ils sont tous certifiés. Je ne ménage aucun effort pour partager tout ce que je sais avec mes collaborateurs, et je délègue aussi des tâches à mon adjoint et à d'autres fonctionnaires, tout en les supervisant. C'est important de préparer la relève et que les gens soient confiants dans les tâches qu'ils entreprennent.

Nous insistons également sur les droits de l'Homme, lors des sessions de formation, car les agents au niveau des PF se trouvent souvent confrontés à des situations particulières, telles que des personnes sans visa, ou dont les documents et titres de voyage ont expiré, etc. Nous insistons toujours sur l'application de la loi, dans le respect des droits de l'Homme et en apportant toute l'assistance possible à ces personnes. Nous disposons au niveau de l'aéroport, d'une zone dédiée à ces personnes, qu'on nomme dans notre jargon « les non admis », pour leur permettre de patienter dans des conditions agréables et humaines, jusqu'à trouver une solution. Je me rappelle le cas d'un Allemand d'origine Afghane, qui ne disposait pas de visa d'entrée au Maroc, nous l'avons accompagné et assisté jusqu'au déblocage de sa situation. Cette personne a été vraiment étonnée et nous avait confié qu'elle n'imaginait pas comme cela la police marocaine. Notre métier exige un contact direct avec les personnes et nous devons le faire avec la rigueur qui s'impose, mais toujours avec courtoisie.





© 2022 DGSN

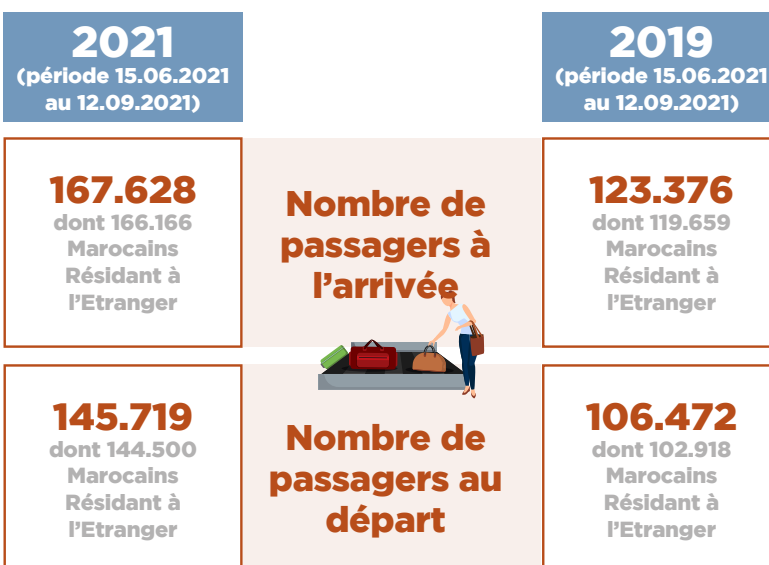


Comment se déroule l'Opération «Marhaba-2022» ?

L'Opération « Marhaba », comme son nom l'indique est un événement qui a une connotation familiale et hospitalière. La Sûreté Nationale est une composante essentielle dans l'accueil des MRE et son action s'inscrit dans la stratégie nationale mise en place, conformément aux Hautes Orientations Royales. Il faut préciser que l'aéroport Nador-El Aroui est une plateforme pour les MRE par excellence, car plus de 90% des passagers sont des MRE.

Pour assurer une bonne préparation de l'Opération, nous avons pris part à la réunion de coordination, le 23 mai dans le cadre du Comité local de sûreté d'aéroport, afin d'examiner les besoins, les contraintes, ainsi que la contribution de chaque partie prenante dans le dispositif, y compris les mesures générales et celles inhérentes aux contrôles sanitaires liés à la COVID-19.

Opération de transit «MARHABA»





Au niveau du Commissariat spécial et sous la supervision du chef du District de Nador, nous réalisons une étude des besoins en nous basant principalement sur le nombre prévisionnel de vols programmés durant la période estivale, ainsi que celui des passagers. Ces besoins sont satisfaits par la DGSN, qui met à notre disposition un renfort en moyens humains et logistiques, à même de mener à bien nos missions durant cette période de forte affluence. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ONDA, pour adapter notre action. Je vous donne un exemple, il arrive des fois, que des vols soient annulés pour une raison quelconque, et à seulement quelques dizaines de minutes avant l'heure programmée. La coordination est cruciale dans ces cas, car nous devons procéder à notre tour, à l'annulation des formalités de passage transfrontières que nous avons déjà effectuées.

Depuis le démarrage officiel de l'opération le 05 juin 2022 et jusqu'au 30 juin, 65.925 passagers ont transité par cet aéroport dans les deux sens, via 676 vols, à raison de 27 vols par jour, contre 30.826 passagers durant la même période de l'année 2021. En période de pic, on peut atteindre 40 vols par jour. Le 04 juillet 2022, c'était une journée de « PIC », avec environ 3.900 passagers qui ont transité par ce port aérien, dont 98% étaient des MRE. Avec la grande capacité de cet aéroport, nous disposons de 20 guichets de contrôle que nous utilisons en fonction des flux et qui nous permettent de gagner en fluidité. Je peux vous dire que les formalités pour un vol de 190 passagers ne dépassent guère les 30 min. C'est très important pour les passagers qui apprécient cette fluidité et aussi, une grande satisfaction pour nos services ■



© 2022 DGSN

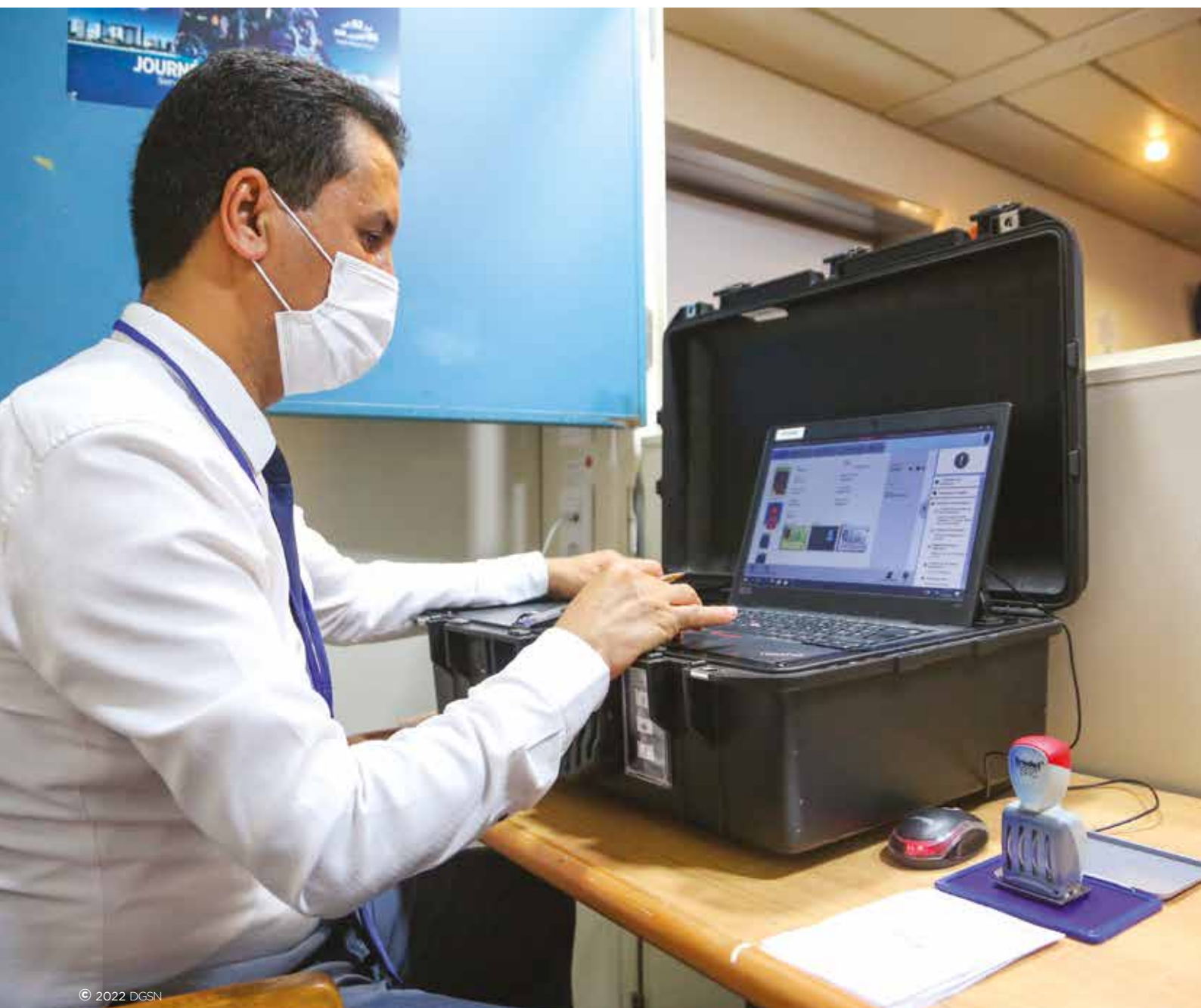
LES POLICIERS NAVIGANTS

QUAND
PROXIMITÉ
RIME AVEC
SÉCURITÉ
ET FLUIDITÉ



Soucieuse de garantir la proximité et la fluidité des flux à l'arrivée au niveau des ports maritimes, la DGSN a mis en place, il y a quelques années déjà, des guichets mobiles, embarqués à bord des navires et ferries. Il s'agit d'une délocalisation de l'activité des guichetiers en mer. Des policiers à bord des navires, munis de leur nouvel outil de travail, des mallettes équipées du système de gestion intégrée des postes frontières, font les mêmes missions que celles des guichetiers fixes en «terre ferme», en procédant à la vérification des documents et titres de voyage des passagers accédant au territoire national, de leur authenticité et de l'estampillage de leurs passeports. Des policiers bien formés aux techniques de fraude documentaire et qui maîtrisent le vocabulaire maritime, travaillent au rythme des ferries, pour gagner en fluidité. L'objectif étant de s'assurer que les personnes franchissant le territoire national sont en situation régulière vis-à-vis de la réglementation nationale.

L'équipe de la Revue de Police a accompagné ces policiers navigants durant la traversée Tanger Med-Algerias.



L'Inspecteur de Police Principal Saïd BENSILIMANE et le Brigadier de Police Abdelali HMAITI font un travail pas comme les autres. Ils sont guichetiers navigants. Leur lieu de travail est le ferry. Ils travaillent au rythme des traversées, dans leur aubette de contrôle, munis de leurs outils de travail. Des policiers, aguerris aux techniques de contrôle, de vérification des documents et de lutte contre la migration irrégulière. Leur mission principale est de vérifier que les passagers accédant au territoire national, sont en conformité avec la réglementation en vigueur.

Si pendant l'allée, ces policiers ont pu tranquillement siroter un café, le schéma n'est pas le même lors du chemin de retour, où ces policiers n'avaient pas une seconde de répit. Tellement le nombre de passagers était important. L'objectif pour ces policiers extrêmement attentifs et concentrés, est de réussir à finir les formalités de passage transfrontières, avant l'arrivée du ferry à sa destination, Tanger Med.

Avant de s'installer dans leur aubette dédiée, ces policiers prennent contact avec le commandant de bord et l'équipage, avec lesquels, ils entretiennent des relations de coopération et de coordination. L'objectif, étant que la traversée se passe dans les règles de l'art et sans soucis.



« Cette initiative de la DGSN s'inscrit dans le cadre de la proximité et de l'amélioration de l'opération du transit des Marocains Résidant à l'Étranger et des touristes désirant se rendre à notre pays. Le navire est un environnement de travail particulier que nous avons appris à connaître et à maîtriser, à savoir la réglementation maritime, le vocabulaire, la structure et le fonctionnement, etc. C'est très important! Nous faisons office d'interface avec la police en terre ferme, et nous coordonnons avec notre hiérarchie pour chaque cas de figure ou toute situation qui se présente, pour les mesures à entreprendre ».

Les criminels et terroristes profitent des périodes de grands rassemblements tels que celles engendrées par l'Opération « Marhaba » pour se faufiler dans la masse et tenter de rentrer sur le territoire. Bien conscients de cette menace, ces fonctionnaires restent extrêmement attentifs et vigilants pour mener des contrôles minutieux à bord, pour détecter ces cas.



▲ Les guichetiers navigants.. un service de proximité offert aux passagers accédant au Royaume, pour plus de fluidité.



« Notre mission consiste à vérifier que les passagers sont autorisés à rentrer sur le territoire national. Nous vérifions les documents et titres de voyage des passagers, leur authenticité, l'identité du détenteur, les visas, etc., avant d'apposer le cachet d'estampillage. Nous procédons également au recueil de toute information qui pourrait être utile ou qui pourrait être exploitée, pour détecter et intercepter une personne indésirable. Pour mener à bien cette mission,



nous disposons de nouvelles mallettes faciles à transporter renfermant notre précieux outil de travail, le Système de Gestion des Postes Frontières «SGPF», qui nous a vraiment facilité la tâche. Plus besoin de saisir les données, recherche dans les bases de données et vérification de l'authenticité des documents. Une solution tout en un !!! ».

Avant que le ferry ne prenne le large, ces policiers navigants s'installent dans leur aubette, mettent en marche le matériel de travail et se préparent à accueillir les passagers. Tout doit être prêt et opérationnel!

En plus des Marocains Résidant à l'Étranger, plusieurs touristes de nationalités différentes avaient pris ce ferry ce jour-là. Alignés sur la file, les 500

passagers à bord, ont commencé alors à défiler les uns après les autres, pour l'accomplissement des formalités transfrontalières.

Lors de l'exercice de leurs missions, ces policiers navigants peuvent être confrontés à des situations diverses, passeports contrefaits, personnes recherchées pour des motifs divers (chèque sans provision, contraintes par corps, etc.). Pour ces dernières, ils les exhortent à régulariser leur situation dès l'arrivée, tout en veillant à faciliter la procédure. En tout cas, cette traversée a été pour le moins normale et sans aucun incident particulier!



«Il nous arrive de détecter des passagers recherchés, pour divers motifs ou un cas de migration irrégulière. Les scénarios sont nombreux et pour chaque cas, nous avons une procédure à appliquer, tout en restant en contact avec la hiérarchie, pour toute nouvelle mesure à prendre ou instruction. Pour les avis de recherche pour abandon de famille par exemple ou chèques sans provision, un procès-verbal est établi exhortant le ressortissant marocain à procéder à la régularisation de sa situation avant le retour au pays d'accueil. Un autre cas auquel nous sommes confrontés assez souvent, est celui des recherches par contraintes par corps, nous demandons alors à la personne objet de cette mesure, de se diriger vers les services des douanes pour s'acquitter de sa dette. En cas de détection par les membres de l'équipage d'un cas de migration irrégulière ou d'une personne qui s'est cachée dans le ferry, le commandant de bord nous avise illico, pour entreprendre les mesures nécessaires et interpellé la personne en question, en attendant de décider sur la procédure à suivre, qui peut différer selon la situation. Bref, nous devons gérer tout type de situation qui se présente ».

A l'arrivée du ferry au port de Tanger Med, le travail avait été fait dans les règles de l'art et surtout dans les temps impartis. Une grande satisfaction pour ces deux policiers qui ont atteint l'objectif assigné. Les deux jeunes policiers se préparent à quitter le navire, leur fameuse mallette à la main et avec un petit air de fierté. Mais le travail n'est pas encore fini, car il faut rédiger le compte rendu de la mission, en attendant la prochaine traversée ■

PORTRAIT

La police des frontières au féminin

Portrait d'une policière, qui a une passion farouche pour les «PF».. une vraie profiler

Kamar OURIAGHLI,
Brigadier Chef de Police et Guichetière au
District de Police du Port maritime Tanger Med

© 2022 DGSN

Elle s'appelle Kamar OURIAGHLI, elle est Brigadier Chef de Police et exerce au District de Police de du Port maritime de-Tanger Med. Depuis toute petite, cette jeune maman d'une petite fille, embrassait le rêve de travailler dans un service étatique ayant un statut militaire ou paramilitaire.

Titulaire d'une licence en droit privé, elle intégra les rangs de la Sûreté Nationale en 2006, au grade de Gardien de la Paix. Après le stage de formation initiale, elle rejoignit son premier poste d'affectation au port aérien Ibn Battouta à Tanger, où elle effectua deux missions principales de contrôle, au niveau des guichets et des postes d'inspection-filtrage. Après six ans

d'exercice au sein de cet aéroport, elle fut mutée à la Préfecture de Police de Tanger, en tant que chargée de l'accueil des femmes victimes de violence.

En 2016, elle fut mutée au District de Police du Port maritime de Tanger Med. Affectation qui l'a ravie, puisque cette jeune femme était passionnée par le travail des postes frontières. Jouissant d'une grande assurance en elle et d'un grand sens de l'observation, en plus de la maîtrise parfaite de la langue espagnole, conjugués à l'expérience professionnelle de plus de 17 ans dans les postes frontières, cette jeune femme incarne le profil parfait d'un agent de contrôle aux postes frontières. Meticuleuse, sûre d'elle mais sans être arrogante, cette jeune femme a fait ses preuves, grâce à sa persévérance, sa détermination et sa rigueur dans le travail, qui lui ont permis d'être à cette place aujourd'hui.

Elle a également été sélectionnée pour faire partie du dispositif d'ordre et de sécurité mis en place à l'occasion de la COP-22, où elle assurait la sécurité rapprochée de personnalités féminines. Elle a bénéficié en ce sens, d'une autre formation en voyage officiel, notamment les techniques de conduite, de self-défense et le tir professionnel. Elle jouit de la reconnaissance tant de ses collègues que de sa hiérarchie, quant à son professionnalisme et son sens aigu de l'observation.

Grâce à sa vigilance, elle a pu détecter plusieurs personnes qui tentaient de s'introduire ou de quitter illégalement le sol national, ou qui transportaient des matières prohibées, et dont certaines ont abouti au démantèlement de tout un réseau.

Elle fait aussi la fierté de sa famille et surtout de sa petite fille de sept ans, qui adore voir sa maman en tenue réglementaire.



« Travailler au niveau des postes frontières, est vraiment passionnant. Ce contact quotidien avec des gens de différentes nationalités pour lesquels nous devons faciliter le passage, tout en veillant à déceler toute personne malintentionnée ou cherchant à introduire des produits non autorisés. C'est le cœur de notre travail quotidien, faciliter et contrôler en optimisant le temps. Avec l'expérience que j'ai pu accumuler, mon intuition ne m'a jamais trahie. Et quand j'ai cette intuition par rapport à une personne, je creuse davantage en posant des questions diverses pour essayer d'avoir le maximum d'informations. Je vous donne un exemple: Le 15 mai 2022, j'étais perplexe par rapport à un ressortissant Espagnol, car même si son document de voyage était en règle, son comportement me paraissait pour le moins, un

peu bizarre, surtout après qu'il ait fait tomber des pièces de monnaie et ne les avait pas ramassées. J'ai trouvé que ce n'était pas normal, en plus, j'avais remarqué qu'il marchait d'une manière qui me paraissait assez lente. J'ai alors averti mon superviseur, qui s'est chargé de bien le fouiller. Et bingo ! 2 kilos de chira soigneusement dissimulés et scotchés sur son corps. Bien plus, les investigations menées avec cette personne nous ont mené à d'autres complices, deux autres ressortissants Espagnols et un Roumain, qui transportaient à bord de leur véhicule 13 kilos de chira. C'est toujours une grande fierté pour moi, quand j'arrive à déceler une personne dont les papiers sont contrefaits ou transportant des matières prohibées. Je mène les contrôles dans les règles de l'art, mais je me fis toujours à mon intuition, qui ne m'a jamais trahie » Hamdoullah».



Minutieuse et ayant bénéficié de plusieurs sessions de formation continue et spécialisée, notamment en matière de documents biométriques et fraude documentaire, elle ne laisse rien passer. Elle scrute tout, la ressemblance avec la photo, les éléments de sécurité du document de voyage, la vérification pour savoir si la personne n'est pas recherchée au niveau national ou international, la vérification de l'identité du détenteur, la confirmation de l'identité par empreintes digitales, pour finir avec quelques questions pertinentes, avec fermeté mais toujours avec courtoisie. Sa maîtrise parfaite de la langue espagnole constitue de ce fait, un atout majeur au niveau de ce poste frontière.



« Les postes frontières sont la première ligne de défense de notre pays et c'est aussi notre image. Je fais mon travail avec la rigueur qui s'impose pour ne rien laisser passer et avec courtoisie. Nous sommes le rempart contre le franchissement illégal de toute personne indésirable ou de produits dangereux sur notre sol et vice versa. Lors de l'opération des travailleuses saisonnières, j'ai pu détecter 15 cas de passeports contrefaits ou appartenant à un autre membre de la famille. Nous avons également détecté plusieurs visas falsifiés de Marocains désireux de partir en Espagne. Notre travail, nécessite du flair

policier, mais aussi grâce à la technologie dont nous disposons et à plusieurs techniques que nous avons apprises pour tenter de démasquer les fraudeurs. C'est la compilation de plusieurs techniques.

« Grâce à mes 17 années d'exercice au niveau des postes frontières, j'ai appris à maîtriser toutes les facettes du métier. Un métier qui me passionne certes, mais qui m'honore. Servir mon pays et le protéger contre toute personne malveillante est pour moi un devoir, et surtout une grande responsabilité, celle de décider de laisser une personne entrer ou non sur notre territoire ».

Depuis 2016, et dans un souci permanent de la DGSN de faciliter le travail de ses fonctionnaires et d'améliorer le service rendu aux citoyens, un nouveau système d'information baptisé Système de Gestion des Postes Frontières « SGPF » a été mis en place en 2016 et installé au niveau des aubettes des guichetiers. Un système qui s'adapte parfaitement aux contraintes émanant de l'exercice de cette mission et nourri par un besoin permanent de célérité et d'efficacité, pour une gestion optimale des postes frontières.



« Depuis 2016, nous disposons d'un nouvel outil moderne de travail. Il s'agit du système de gestion des postes frontières « SGPF ». Un système intégré, qui nous facilite amplement la tâche et soulage une partie des contrôles que nous étions amenés à effectuer auparavant, sans besoin de saisir manuellement les données figurant sur le passeport. Ce système nous permet de vérifier de manière automatique et rapide l'authenticité du document, l'identité du détenteur et son statut, et de vérifier s'il n'est pas recherché pour un motif quelconque. Cela a réduit de manière importante les délais d'attente et a facilité la fluidité des mouvements des passagers. Ce qui nous permet de nous consacrer à d'autres missions ».

En plus d'être une guichetière avérée et confirmée « témoignage du Chef du district et de ses collègues », Kamar maîtrise également le travail de contrôle au niveau des postes d'inspection-filtrage.



« C'est une autre facette importante et essentielle du travail au niveau d'un poste frontière, celle de l'inspection-filtrage, afin de vérifier que les passagers

ne transportent pas de produits dangereux ou prohibés sur eux-mêmes ou dans leurs bagages personnels. Au niveau de ce poste, nous disposons de portiques et d'équipements de radiographie à rayons X, ainsi que d'autres équipements pour la détection de traces d'explosifs et de drogues. Nous procédons également à la fouille corporelle, en cas de déclenchement de l'alarme ou de toute suspicion. Au niveau de ces postes, nous travaillons toujours en binôme homme-femme. On se complète. Grâce à notre professionnalisme, nous passons avec succès les audits de sûreté menés de manière inopinée par les autorités compétentes. C'est un gage de confiance dans notre action, tant au niveau national qu'international ».

Pour cette fonctionnaire dévouée, l'Opération « Marhaba » est un événement grandiose, pour lequel il faut une mobilisation totale et une disponibilité sans faille. Elle a bien intégré cette donne au sein de sa famille, qui a parfaitement compris l'engagement louable de Kamar pour le service public, et qui n'hésite pas à décaler les vacances ou fêtes familiales, après la fin de l'Opération de transit.



« Pour moi, « Marhaba » est plus qu'une opération, c'est un grand événement pour lequel on se prépare, on se mobilise et on le fait avec une grande fierté, pour le réussir et faciliter le transit des Marocains du Monde. Il faut savoir que le port Tanger Med absorbe à lui seul plus de la moitié de l'activité de transit au niveau national. Naturellement, il n'est pas imaginable ni pour moi, ni même pour les autres fonctionnaires de ce District de demander une permission ou un congé administratif. D'ailleurs, même ma famille le sait d'ores et déjà et aucun événement ou fête familiale ne sont programmés jusqu'à ce que l'opération prenne fin. Pour moi, les vacances d'été peuvent attendre le mois de novembre ou décembre, car le devoir sacré d'abord. Durant l'opération Marhaba, on s'adapte à l'ampleur de l'activité. On peut travailler de longues heures surtout au moment des pics de voyageurs, à l'approche des fêtes de l'Aïd ou pendant la phase de retour aux pays d'origine. On se mobilise tous sans exception, avec le chef du District qui est toujours dans les parages et à toute heure, pour nous encourager, nous motiver et aussi encadrer et redresser. Durant cette opération, je participe aussi à l'encadrement des effectifs qui viennent en renfort pour nous appuyer dans nos missions de gestion des flux. Au niveau de ce District, on travaille comme une famille, on se respecte et on se complète. Et c'est cela tout simplement le secret » ■



© 2022 DGSN

LA TECHNOLOGIE

un pan essentiel de la sûreté des postes frontières

Peut-on imaginer une expérience voyage sans passer par une multitude de contrôles et de vérifications au niveau des guichets d'enregistrement, des postes d'inspection-filtrage, ou des postes de police et de douanes? Les frontières, ces espaces physiques à plusieurs niveaux de contrôle, compagnies aériennes et maritimes, police, douanes, etc., disparaîtront-ils un jour? Le passage aux frontières deviendra-t-il invisible, plus sûr et sécurisé?

C'est futuriste certes, révolutionnaire même, mais la réponse est assurément oui! Avec l'essor des nouvelles technologies, on imaginerait bien des frontières entièrement automatisées et invisibles et au travers desquelles le passage d'un très grand nombre de passagers se ferait tout simplement sans contact et surtout très vite. Des espaces réinventés, dans lesquels les humains et les machines seraient amenés à collaborer ensemble pour une gestion optimale des frontières, afin de garantir la fluidité des passages et offrir une expérience «voyage» agréable. Cependant et au-delà de cet aspect fondamental et convivial inhérent à la fluidité des trafics, la techno-

logie se veut aussi un outil pour rendre les frontières plus sûres et imperméables à toute forme de menace qui ciblerait le réseau des transports et les installations associées, afin de protéger la population, la Nation et son patrimoine matériel et immatériel. La technologie semble alors et sans équivoque, être la réponse pour moderniser la gestion des frontières, les protéger et offrir une meilleure qualité et efficacité des contrôles.

Certains pays se sont déjà engagés sur cette voie de la « technologisation » des frontières, en adoptant des technologies nouvelles, multi-biométrie sans contact, intelligence artificielle, big data, cloud, réalité augmentée et virtuelle, robotique, etc., autant de technologies destinées à dématérialiser les contrôles pour les rendre plus efficaces et rapides et faciliter par conséquent les flux.

D'un autre côté, la sûreté, coeur battant de toute infrastructure de transport international, mobilise autant d'attention en termes de recherche et de développement, avec des solutions technologiques permettant d'analyser un grand volume de données inhérentes aux passagers et d'anticiper les risques d'intrusion de personnes malintentionnées, mais éga-



La technologie semble alors et sans équivoque, être la réponse pour moderniser la gestion des frontières et offrir une meilleure qualité et efficacité des contrôles.



© 2022 DGSN

lement des appareils de détection non intrusifs, pour intercepter des produits dangereux et prohibés, tels que les explosifs sous leurs différentes formes, les armes, les matières nucléaires, radiologiques et chimiques, et bien d'autres, faisant ainsi des technologies de sûreté un pan fondamental pour améliorer la gestion des frontières.

Ces technologies révolutionnaires et désormais incontournables, qui régiront les frontières de demain, ne sont plus un «plus», mais davantage une exigence logique, car elles ont, en fin de compte, une double finalité, celle de simplifier la procédure pour les passagers et pour les organes en charge du contrôle. La circulation des personnes et des biens sera alors plus rapide et plus sûre et la frontière sera valorisée en tant que vecteur de développement.

LA «TECHNOLOGISATION» DES FRONTIÈRE. UN IMPÉRATIF NÉCESSAIRE ET JUSTIFIÉ

La frontière, marquant la souveraineté d'un état, représente un rempart contre toute menace, mais aussi un vecteur de développement économique. Elle joue de ce fait, un rôle de protection et de dissuasion. Sa sécurisation représente inéluctablement un impératif stratégique. La protection des frontières, est une fonction stratégique et un devoir régalien des Etats, qui doivent mettre en place un modèle de gouvernance adapté et évolutif, pour les sécuriser de manière efficace et ne

rien laisser passer. A cela s'ajoute, la mondialisation des échanges et l'accroissement des flux des personnes et des biens, d'où l'importance d'une architecture nouvelle des frontières en y intégrant la composante «technologie», afin de permettre aux Etats de résoudre une équation pour le moins complexe, celle de concilier entre deux impératifs qui peuvent paraître de prime abord antinomiques, mais en réalité complémentaires et interdépendants : protéger l'Etat et la population et favoriser le développement économique. Cela revient tout simplement à concilier entre la sécurité et la fluidité, en allouant des fonds et des budgets importants à l'équipement technologique de gestion et de sûreté au niveau des frontières.

La menace terroriste et la recrudescence de la criminalité a replacé la sécurité des frontières et les mécanismes de contrôle au cœur des priorités des Etats, qui sont désormais intégrés comme un pan fondamental dans la stratégie globale de sécurité. En effet, la collusion entre les organisations criminelles et terroristes est bien établie. Interpol avait déjà alerté les Etats sur le risque de voir des terroristes infiltrer les flux migratoires. La sécurité et la sûreté des frontières sont devenues alors, des piliers fondamentaux de toute stratégie de lutte contre la criminalité et le terrorisme, pour les rendre imperméables à ces menaces.

La technologie s'est alors, tout naturellement imposée dans l'environnement frontalier, pour protéger les personnes dans leur mobilité, et interdire l'entrée sur le territoire de personnes potentiellement dangereuses ou de marchandises pouvant mettre en danger la sécurité et la santé de la population.

Les postes frontières voient à chaque fois, le pool d'équipements de contrôle et de sûreté se renforcer, permettant ainsi d'augmenter les capacités de détection des dangers et des menaces. Le Body scan corporel, est un nouvel équipement installé au niveau du port aérien de Casablanca, qui permet la détection des cas de trafic de stupéfiants via le mode In-Corpore. Equipement qui a permis de faire regresser drastiquement les cas de trafic moyennant ce modus operandi.



DES FRONTIÈRES INTELLIGENTES ET INVISIBLES

Les frontières intelligentes ou «smart borders», est un concept basé sur une conception et une architecture de gestion globale, intégrée et automatisée. Au cœur de ce concept des frontières intelligentes, l'innovation technologique, qui permet d'automatiser la gestion et le contrôle des postes frontières tout en offrant une expérience «voyage» agréable, sûre et ergonomique. Ces technologies numériques avec des milliers de capteurs installés partout au niveau de la plateforme, se veulent des alternatives pour automatiser les procédures et réduire ainsi l'intervention humaine. Les flux des passages deviennent alors plus fluides et sans contact, dans lesquels les voyageurs ne seront plus dans l'obligation de présenter les documents physiques aux divers points de contrôle.

L'essor technologique couvre tous les stades du déplacement des flux, ainsi que les aspects de la gestion des frontières, dont la chaîne de sûreté, et concerne le voyageur et ses bagages. Car au niveau des plateformes de transport international, **il est impératif de savoir à tout moment qui sont les personnes qui y accèdent? que transportent-elles? et quels risques présentent-elles?** C'est grâce aux innovations technologiques que les forces en charge du contrôle peuvent y répondre, et ce, grâce à la multi-biométrie qui permet l'identification et l'authentification des personnes, le big data qui permet l'analyse et le traitement d'une quantité massive de données et d'informations inhérentes aux personnes recherchées, aux mouvements et historique de voyage, ainsi que les équipements de sûreté qui permettent la détection

de tout produit non autorisé, etc. Car s'il y a bien un incident que tout le monde redoute, c'est bel et bien un acte terroriste qui ciblerait les moyens de transport ou la plateforme elle-même.

La chaîne de contrôle démarre en amont avec les documents de voyage qui deviennent de plus en plus sécurisés grâce à la biométrie, pour limiter les contrefaçons et l'usurpation d'identité. De nouveaux systèmes dits API-PNR (Advanced Passenger Information/Passenger Name Recorder) ont été mis en place, relatifs aux informations préalables sur les voyageurs, qui permettent d'effectuer des contrôles et des vérifications en amont, de concert avec les compagnies de transport international, afin d'identifier toute personne potentiellement dangereuse ou recherchée, et ce, avant le franchissement du territoire.

Grâce à ce système qui est adopté par plusieurs pays du Monde, qui permet de disposer au préalable de données sur les passagers avant l'embarquement, il est possible d'anticiper les menaces potentielles liées notamment à l'identification et l'interception de personnes pouvant présenter un danger potentiel. Ces données sont minutieusement étudiées par les services chargés du contrôle et comparées éventuellement avec celles existant dans les fichiers de personnes recherchées ou avec d'autres bases de données internationales, dont celles d'Interpol.

Grâce à la multibiométrie, facilitée par la multitude de capteurs installés aux points de contrôle, il sera aisé et rapide de détecter le passage des personnes et vérifier leur identité de manière automatisée. Le visage de chaque voyageur est scanné automatiquement et comparé avec la photo figurant sur le passeport numérique, sans avoir à sortir son titre de

Les technologies de reconnaissance faciale..pour un passage sans contact au niveau des postes frontières et une authentification rapide et sûre des usagers et des passagers.

voyage, permettant ainsi au passager de traverser librement les contrôles d'immigration.

La barrière jusqu'alors physique sera virtuelle grâce à une architecture intégrée de capteurs et de caméras, qui vont permettre l'authentification des voyageurs grâce à la biométrie, canaliser les flux, détecter toute fraude ou tentative d'usurpation, et collecter les informations et les partager avec les parties concernées, et ce 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les guichets physiques feront place aux e-gates. Des bornes pour le contrôle automatisé aux frontières, permettant la lecture des passeports biométriques et des informations personnelles y figurant, l'authentification des documents et titres de voyages, la détection de personnes recherchées, ainsi que la collecte de toutes les informations et leur transmission aux autorités en charge du contrôle. Fini les longues files d'attentes au niveau des guichets, fini l'estampillage physique des passeports!

Les services de sécurité vont alors se pencher sur des actions plus importantes et intervenir sur des incidents bien particuliers liés à des personnes suspectes ou dont le profil présente un risque particulier ou en cas de détection de marchandises illicites. Cela ne saurait fonctionner sans une approche en back office, par l'analyse et la confrontation d'un grand volume de données, inhérentes notamment aux voyageurs, leurs identités, leurs mouvements, etc. La connectivité de tous les acteurs concernés devient alors le talon d'Achille de ce processus, afin de permettre le partage instantané et en temps réel des informations et des données, ou faire appel à des spécialistes de pointe dans les cas les plus délicats, qui vont apporter un «plus» pour la prise de décision.

Plusieurs pays ont déjà anticipé l'avenir et ont privilégié un traitement plus prédictif et virtuel des personnes et des marchandises transitant par leurs frontières. Aux Emirats Arabes Unis par exemple, on parle de «e-frontières», avec le déploiement d'un système de reconnaissance faciale et d'imagerie de l'iris, permettant un passage sans contact. En Finlande, les services d'immigration sont représentés par des agents virtuels polyglottes, permettant ainsi, aux services de police de s'orienter vers des missions plus importantes, nécessitant d'emblée une présence physique.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE... AU COEUR DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

Les systèmes basés sur l'intelligence artificielle, qui utilisent des algorithmes permettant la collecte et l'analyse d'une quantité massive de données en temps réel, apportent une plus-value indéniable pour faciliter la prise de décision rapide. Selon l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale «OACI», le trafic



© 2022 DGSN

Les données biométriques... un contrôle supplémentaire et efficace pour la vérification de l'identité et l'authentification des passagers.

aérien représenté par quelques 4,5 milliards de passagers en 2019, va pratiquement doubler tous les cinq ans. Le grand défi à relever est bien la «Data».

La technologie blockchain devient alors la solution, car elle permet la gestion d'un flux important de données. La technologie des «jumeaux numériques», grâce à l'utilisation de la «Data» en temps réel, afin d'optimiser le fonctionnement, anticiper et prendre les décisions qui s'imposent.

L'informatique sensorielle et la robotique cognitive, avec le déploiement de robots mobiles sans pilote, dotés de multiples capteurs et de caméras, vont patrouiller, puis collecter des données diverses, analyser la situation, détecter tout comportement suspect ou tout risque, pour ensuite alerter les autorités compétentes. D'autres technologies basées sur des algorithmes sophistiqués, permettent de détecter des armes, et d'autres objets prohibés, en créant des images 3D des bagages. Les opérateurs peuvent alors visualiser les images, effectuer des rotations sur trois axes, afin d'analyser et identifier toute menace potentielle.

Les documents physiques qui nous identifient, deviendront complètement digitalisés, nous conférant ainsi une identité numérique. Une nouvelle empreinte, numérique, caractérisera alors chaque citoyen, qui pourra facilement être authentifié grâce à la technologie. Et pour sécuriser ces flux de données et prévenir toute cyberattaque, la technologie sera également la clé pour crypter toutes ces données, afin de les sécuriser au maximum.

LA DGSN. UN PAS SÛR VERS LA VOIE DE LA MODERNISATION DE SON ACTION AU NIVEAU DES POSTES FRONTIÈRES

Institution en adaptation continue, la DGSN s'est engagée sur la voie de la modernisation de ses métiers, dont celui des postes frontières. La DGSN a commencé, il y a quelques années déjà à analyser et à informatiser les processus métiers au niveau des postes frontières. La Direction Générale de la Sécurité Nationale a été pionnière dans l'intégration des nouvelles technologies dans la gestion de la sécurité au niveau des postes frontières. Depuis les débuts de l'ère informatique, la DGSN a adopté un système informatisé de gestion des bases de données de voyage, en collectant, traitant et stockant les données des personnes et des véhicules transitant par l'ensemble des postes frontières, avant d'aboutir aujourd'hui, à l'adoption et à l'exploitation de technologies numériques et biométriques intégrées pour identifier les personnes et enregistrer leurs entrées et sorties du territoire national, en plus de la sécurisation physique des infrastructures des postes frontières pour faire face à tous les dangers et menaces émergents.

Face à l'évolution que connaît la gestion des données démographiques des personnes, en particulier celle des voyageurs, la Direction Générale de la Sécurité Nationale a participé au cours de la première décennie de ce siècle, à la mise en place d'un grand chantier «technologique», pour passer de l'identité classique à l'identité biométrique. Les documents de voyage sont désormais biométriques, grâce à l'intégration de puces numériques qui stockent les données biométriques du titulaire du passeport, qui devient de ce fait, plus sécurisé, constituant ainsi le premier niveau de la chaîne de sûreté au niveau des postes frontières. La DGSN a accompagné ce projet par la formation des fonctionnaires de police, pour être en mesure d'exploiter les informations contenues dans divers types de puces, extraire les données qui y sont stockées et les utiliser dans le cadre du contrôle aux frontières, afin de lutter contre la fraude à l'identité et aux documents de voyage.

Avec l'augmentation de plus en plus croissante du nombre de voyageurs, le recours aux systèmes informatisés de gestion des données devient un impératif. Consciente de ce défi, la Direction Générale de la Sécurité Nationale a initié depuis 2016, un grand projet de gestion informatisée, baptisé système de gestion des postes frontières dit «SGPF», qui est à l'heure actuelle généralisé à quasi l'ensemble des postes frontières du Royaume.

Ce projet innovant a commencé par une première phase d'étude, d'identification et d'analyse fine et objective de toutes les mesures entreprises



▲ Les technologies de détection..une composante clé de la chaîne de sûreté des transports internationaux.

habituellement par les passagers et les marchandises, mais également celles entreprises par les services de police, en imaginant tous les scénarios possibles.

De ce projet, coiffé par la Division de la Police des Postes Frontières et auquel ont été associés les praticiens des postes frontières et la Direction du Système d'Information et de la Communication de la DGSN, est né le «SGPF» pour système de gestion des postes frontières. Une solution technologique, qui puise son fondement de la pratique opérationnelle, et qui permet de renforcer et d'accélérer le processus de traitement et de contrôle, offrant ainsi, la possibilité d'agir de manière anticipée, afin de déceler toute tentative de fraude documentaire ou d'usurpation d'identité et interdire, le cas échéant, l'embarquement d'un passager suspect.

Ce système d'information intégré est connecté à des appareils photo numériques qui permettent la comparaison de la photo avec celle figurant sur le document de voyage, ainsi qu'à des lecteurs d'empreintes digitales. Il est également relié à des scanners qui permettent la lecture automatique et instantanée des documents de voyage, en vérifier l'authenticité, et enfin le stockage des données sur les mouvements des voyageurs dans des serveurs qui permettent l'exploitation de ces données 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tout en maintenant les règles de confidentialité et de sécurité inhérentes au processus de gestion de ces données personnelles.



Pour plus d'efficacité, ce système d'information de gestion des postes frontières a été relié à toutes les bases de données détenues par la Direction Générale de la Sûreté Nationale, notamment celles relatives aux personnes recherchées, que ce soit au niveau national ou dans le cadre des alertes émises par Interpol, aux bases de données biométriques relatives aux citoyens marocains et étrangers disposant de titres de séjour valables dans le Royaume, ainsi que la liaison aux bases de données des documents de voyage déclarés perdus ou volés au niveau national et international.

Une solution technologique «tout en un», moderne et riche par les fonctionnalités qu'elle offre, qui vient faciliter le travail des policiers en leur permettant de réaliser les contrôles nécessaires dans des délais réduits, sans avoir à saisir manuellement les données. Un vrai gain de temps avec plus de sécurité.

En plus de ce système d'information, la Direction Générale de la Sûreté Nationale travaille sur un projet de mise en place de systèmes de reconnaissance faciale, qui permettra de faciliter la fluidité des passages transfrontaliers, ainsi que le processus d'identification de comportements suspects ou de personnes recherchées à l'aide de techniques numériques, sans compromettre la fluidité à l'intérieur des postes frontaliers.

Les technologies adoptées pour sécuriser et accompagner la circulation des personnes et des mar-

Grâce au système «SGPF», couplé à des caméras et des lecteurs d'empreintes digitales, il est aisé pour la police des frontières de vérifier rapidement la ressemblance entre la photo du passager avec celle figurant sur le document présenté.

chandises au niveau des postes frontières marocains comprennent également un ensemble d'équipements technologiques de nouvelle génération, mis en place au niveau des postes d'inspection-filtrage, aussi bien des passagers que des bagages. Il s'agit notamment des portiques de sécurité, des technologies d'imagerie avec ses diverses déclinaisons, des scanners corporels, des détecteurs de traces d'explosifs, de stupéfiants et de produits chimiques et radiologiques, des tomographes de haute précision pour le tri et le convoyage des bagages, etc.

Il est certain que seule la technologie pourra appuyer et supporter la cadence effrénée que connaît le transport international et protéger ce secteur stratégique, en misant sur le big data, la biométrie et les technologies de sûreté les plus sophistiquées, car sans sûreté, il ne peut y avoir de transports internationaux ■



Une solution technologique, qui puise son fondement de la pratique opérationnelle, et qui permet de renforcer et d'accélérer le processus de traitement et de contrôle, offrant ainsi la possibilité d'agir de manière anticipée, afin de déceler toute tentative de fraude documentaire ou d'usurpation d'identité et interdire, le cas échéant, l'embarquement d'un passager suspect.